

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



MARCHE AQUATIQUE



MARCHE ENDURANCE



MARCHE NORDIQUE



RANDO CHALLENGE



RANDO SANTÉ



RANDO RAQUETTES

# PARTOUT EN FRANCE

10000 ANIMATEURS - 3500 CLUBS



© comquest - Crédits photos : © fphotos / AdobeStock - Johannes Braun



# 1 KM À PIED *ça use* LES SENTIERS



Balisage, entretien, sauvegarde  
des sentiers de Grande Randonnée

FAITES UN DON  
sur [mongr.fr](http://mongr.fr)



2017 a été une année de transition car située à cheval entre 2 olympiades. Cependant, nous nous sommes attachés sans relâche, à continuer nos actions pour consolider les acquis mais également à développer de nouvelles orientations pour préparer l'avenir. Et c'est bien normal car nous fêtons aussi le 70ème anniversaire de la création des GR® mais également celui du Comité National des Sentiers de Grande Randonnée (CNSGR).

## **La gouvernance**

Le travail réalisé sous la houlette de Claude Hüe, entre 2011 et 2013, a permis d'écrire un programme fédéral couvrant 2 olympiades et se terminant en 2020. Fin 2016 début 2017, nous avons conduit, avec l'appui de 3 personnalités extérieures, une large prospective auprès d'éminents responsables de la société civile et de notre réseau afin de procéder aux ajustements du plan nous permettant d'être opérationnel dès le début de la nouvelle l'olympiade.

En 2017, l'application de la révision des statuts a permis l'introduction du collège d'administrateurs issus des territoires, ce qui a fondamentalement changé le regard porté par le réseau sur le national.

Les inter-régions ont été un lieu d'échange et de débat riche qui a permis à chacun de pouvoir s'exprimer sur les dossiers présentés par le national et de se les approprier. Cette complémentarité national/réseau est indispensable pour porter des projets communs et développer le sentiment d'appartenance.

## **Les pratiques et les publics**

En 2017, une nouvelle fois, les adhésions ont progressé. Nos clubs sont de plus en plus attractifs. La refonte du cursus animateur poursuit son chemin. Elle est perçue positivement par le réseau.

L'obtention de la délégation du long-côte a été un accélérateur de déploiement pour cette discipline, et doit nous inciter à poursuivre notre stratégie de développement et de diversification des pratiques.

## **Les itinéraires, leur protection et leur valorisation**

En 2017, nous avons poursuivi la production de données dans la BDRando\* afin d'avoir des éléments suffisants pour le lancement de la version enrichie de MonGR. Les itinéraires sont et restent notre ADN. À un niveau plus technique, les schémas de cohérence territoriaux avancent ainsi que la redynamisation des itinéraires (requalification + valorisation).

Ici plus qu'ailleurs, c'est le travail commun que nous réalisons ensemble qui fait notre force, et qui est reconnu par nos partenaires.

Être fier de notre identité, défendre nos marques, affirmer nos valeurs, revendiquer notre patrimoine sont autant d'éléments importants pour comprendre comment notre histoire s'est construite et doivent être autant de repères pour préparer l'avenir. Je m'y attacherai !

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Azais'.

**Robert Azais**







# Sommaire

|  |           |
|--|-----------|
| <b>ÉDITO</b> .....   | <b>03</b> |
| <b>LA VIE STATUTAIRE, INSTITUTIONNELLE ET FÉDÉRALE</b> .....   | <b>06</b> |
| 1. Vie statutaire .....  | 06        |
| 2. Vie institutionnelle .....  | 08        |
| 3. Vie fédérale .....  | 09        |
| <b>AU SIÈGE</b> .....  | <b>12</b> |
| <b>LE ZOOM SUR</b> .....   | <b>14</b> |
| 1. 2017, année des 70 ans de la fédération .....   | 14        |
| 2. L'activité longue côte : de la délégation ... au championnat de France .....  | 16        |
| <b>LES 10 OBJECTIFS DU PLAN FÉDÉRAL FFRANDONNÉE 2020</b> .....   | <b>18</b> |
| 1. Renforcer le rôle des clubs et créer un binôme indissociable club/comité .....  | 18        |
| 2. Sauvegarder et promouvoir le patrimoine des chemins, des itinéraires labellisés ainsi que les marques fédérales ..... | 21        |
| 3. Valoriser et consolider les compétences des bénévoles et des salariés .....   | 24        |
| 4. Faire évoluer le schéma économique de la fédération .....   | 26        |
| 5. Adapter la fédération au numérique dans un esprit de compétitivité et d'innovation .....                              | 27        |
| 6. Dynamiser le sentiment d'appartenance des adhérents, sympathisants et pratiquants .....                               | 30        |
| 7. Créer les conditions d'un renouvellement, d'un rajeunissement et d'une diversification des publics .....              | 32        |
| 8. Développer les relations avec les fédérations et les partenaires .....  | 35        |
| 9. Devenir un acteur de la coopération internationale .....  | 37        |
| 10. Assurer une gouvernance partagée .....   | 38        |
| <b>GLOSSAIRE</b> .....   | <b>42</b> |
| <b>ANNEXES</b> .....   | <b>43</b> |
| <b>LA FFRANDONNÉE ET SES PARTENAIRES</b> .....   | <b>49</b> |



# LA VIE STATUTAIRE, INSTITUTIONNELLE ET FÉDÉRALE

## 1. VIE STATUTAIRE

### Une nouvelle olympiade, des statuts rénovés, les suites de la réforme territoriale : une nouvelle gouvernance

2017 : année des 70 ans et du lancement de la seconde phase du plan fédéral 2013-2020. Cette première année de l'olympiade 2017-2020 était inévitablement impactée par les riches évolutions statutaires de 2016.

En effet, les Assemblées Générales Extraordinaire (AGE) et Ordinaire (AGO) du samedi 5 novembre 2016 avaient été l'occasion d'une très forte marque de confiance envers les dispositions des nouveaux statuts de notre fédération et de ses comités.

Ce cadre de fonctionnement rénové visait à permettre aux comités départementaux et régionaux de se doter, dès 2017, de nouveaux organes de gouvernance, et de mettre en place un plan de développement associatif ambitieux pour la période 2017-2020.

En plus de cette réforme statutaire, la fédération s'est attachée en 2017 à accompagner et structurer les nouveaux comités régionaux, adaptés aux nouvelles grandes régions issues de la réforme territoriale. La finalisation du processus de fusion des comités des nouvelles régions (décembre 2016), était une étape importante, mais le fonctionnement de ces nouveaux comités en situation opérationnelle était un challenge d'ampleur que nos dirigeants associatifs ont su relever.

En effet, les comités de Nouvelle-Aquitaine, des Hauts-de-France, de Bourgogne-Franche-Comté, d'Occitanie, du Grand-Est, de Normandie, d'Auvergne-Rhône-Alpes se sont mobilisés tout au long de l'année pour définir de nouvelles modalités de travail et construire un cadre commun de gouvernance régionale.

Malgré la taille de certaines de ces nouvelles grandes régions qui rendent plus rares les occasions de se rencontrer pour monter et porter les projets, le bilan établi par les comités à l'occasion des inter-régions de l'automne 2017 reste positif.

Ces difficultés ont même été, soulignons-le, l'occasion de renforcer la cohésion et la solidarité entre nos comités qui veulent faire de cette situation une opportunité.

À mi-parcours du plan FFRandonnée 2020, le moment était propice pour restituer au réseau l'évaluation de sa première phase 2013-2016 et partager la feuille de route pour la période 2017-2020 : les actions à mener et nos ambitions fédérales pour chacun des 10 objectifs. C'est à Belfort, du 24 au 26 mars 2017, que l'ensemble des comités de la fédération s'est retrouvé pour le 45ème congrès fédéral. La journée du 25 mars aura été consacrée à notre assemblée générale qui, en ce début d'olympiade, était électorale.

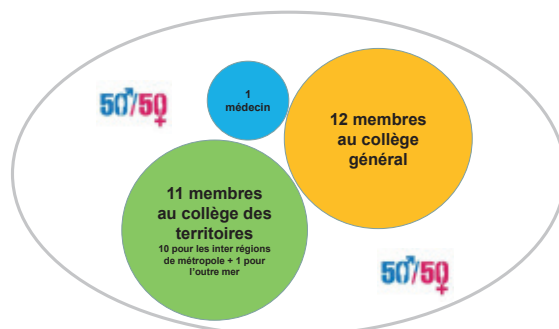
## INSTANCES FÉDÉRALES

### 71ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

La 71ème AGO\* s'est déroulée le 25 mars à Belfort, dans le cadre du 45ème Congrès. Les 13 nouvelles régions et 82 départements étaient présents.

Cette première assemblée générale de l'olympiade 2017-2020 a mis en application les nouvelles dispositions statutaires adoptées à l'AGE\* du 5 novembre 2016 dont 2 majeures :

- Un unique représentant porteur de l'ensemble des voix de son comité ;
- L'élection du comité directeur dans sa nouvelle composition de 24 membres comprenant :
  - Un collège des territoires (1 binôme par inter-région composé d'une femme et d'un homme d'un comité départemental et d'un comité régional + 1 poste pour les comités d'outre-mer, soit 11 postes) ;
  - Un collège général (scrutin de liste à parité femme/homme, soit 12 postes) ;
  - Un collège médecin (1 poste).



Robert Azaïs, président de la FFRandonnée, a accueilli les participants en soulignant que cette assemblée générale constituait un moment fort dans la vie de l'Association puisqu'elle marque la fin d'une mandature et le début d'une nouvelle olympiade.

Il a rappelé ensuite que l'année a été marquée par d'importants renouvellements à la tête des différents échelons de la fédération. Il a également souligné que l'ensemble des responsables associatifs pourra compter sur la fédération, et notamment sur le service Accompagnement Territorial, Professionnalisation (ATP), pour les accompagner dans leurs missions.

Le comité directeur fédéral n'a pas échappé à ce renouvellement, puisque 11 de ses membres ont choisi de ne pas se présenter à leur propre succession. Ils sont remplacés par des élus d'horizons divers, conformément aux nouveaux statuts.



Robert Azaïs a tenu à les saluer ainsi que les nouveaux présidents qui prennent leur fonction dans les 28 départements et les 8 régions sur 13 qui ont changé de responsables.

Les votes soumis à cette AGO\* ont en outre permis :

- D'adopter le rapport d'activité 2016 ;
- D'approuver le rapport financier, les comptes 2016 et l'affectation du résultat (-201k€ pour un résultat inscrit au budget de -215k€) ;
- De renouveler les mandats du commissaire aux comptes et de son suppléant ;
- D'élire les différents collèges du nouveau comité directeur fédéral ;
- D'élire le président de la fédération ;
- D'approuver le budget fédéral 2017 ;
- De valider l'évolution du prix des licences et cotisations pour la saison sportive 2017- 2018.

L'ensemble de ces votes a été exprimé à une large majorité.

## COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL

Comme évoqué, l'un des points majeurs de la révision des statuts fédéraux opérée en 2016 concernait la composition du comité directeur fédéral avec l'introduction d'un collège des territoires mais aussi d'un salarié du siège.

Ces nouvelles dispositions témoignent d'orientations politiques fortes visant à renforcer la représentation des comités et de l'ensemble des territoires au sein du comité directeur. Ces évolutions entrent également en parfaite cohérence avec l'objectif 10 du plan fédéral à savoir *assurer une gouvernance partagée en toute confiance entre les différentes composantes de la fédération, tout en lui permettant l'ouverture sur son environnement.*

Le nouveau comité directeur est composé de :

- **11 membres au collège des territoires** pour les inter-régions (voir carte p. 43)



Ces 11 nouveaux administrateurs issus du collège des territoires sont élus au sein de leur inter-région.

Ils se voient confier des missions spécifiques auprès des comités de leurs inter-régions. Ils ont notamment pour mission de s'impliquer sur :

- Les inter-régions de leur territoire ;
- Les assemblées générales des comités de leur territoire pour y représenter si besoin le national. Sur des sujets spécialisés, d'autres administrateurs dont c'est la compétence peuvent être mandatés ;
- Les manifestations organisées par les comités de l'inter-région quand la présence du national est souhaitée.

- **12 membres au collège général** sur la liste portée par Robert Azaïs, réélu à la présidence de la fédération



Robert Azaïs



Brigitte Arnaud



Jean-François Solas



Christiane Lonchamp



Didier Babin



Claude Ghiati



Lydie Charpentier



Guy Berçot



Sophie Chipon



Marc de la Hosserraye



Claudie Grossard



Pierre Bresson



- 1 médecin fédéral : Catherine Kabani

- 3 membres de la direction et une salariée du siège (élue par ses pairs) qui participent avec voix consultative.



Directrice de l'aménagement et de la valorisation des itinéraires, du marketing et de la commercialisation  
Séverine Ikkawi



Directrice technique nationale  
Fabienne Venot



Directeur des affaires générales  
Benoît Zedet



Chargée des relations médias/MARCOM  
Anne Deny



## UN NOUVEAU BUREAU FÉDÉRAL ...

Le comité directeur a élu un nouveau bureau fédéral resserré par rapport à la précédente mandature et composé comme suit :



Robert  
Azaïs



Jean-François  
Solas



Didier  
Babin



Danielle  
Lablé



Christiane  
Lonchamp



Brigitte  
Arnaud

**Une parité des responsabilités 100 % respectée au sein du bureau fédéral tout comme au comité directeur.**

## ... UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

Présentée en clôture du congrès, cette nouvelle organisation repose sur 4 pôles, chacun piloté par des membres du bureau fédéral :



Jean-François Solas  
Vice Président



Danielle Lablé  
Vice Présidente



Didier Babin  
Vice Président



Christiane Lonchamp  
Secrétaire Générale



Brigitte Arnaud  
Trésorière

Pôle Adhésion, pratiques  
et publics associatifs

FORMER

PRATIQUER

ADHÉRER

Pôle Accompagnement  
territorial et  
professionnalisation

ACCOMPAGNER

PROFESSIONNALISER

Pôle Itinéraires, valorisation  
et commercialisation

AMÉNAGER

PUBLIER

COMMERCIALISER

Pôle Transverse

COMMUNIQUER

FINANCES - RH

SECRETARIAT  
GÉNÉRAL

SYSTÈMES  
D'INFORMATION

INTERNATIONAL

Groupe prospective  
plan FFRando 2020

08

## 2. VIE INSTITUTIONNELLE

### Ministère des Sports

En 2017, le ministère des Sports nous renouvelle sa confiance, ce qui se traduit à travers 4 sujets majeurs :

- Le renouvellement de la délégation pour l'activité randonnée pédestre ;
- L'octroi d'une nouvelle délégation pour l'activité longue côte ;
- L'appui de 5 Conseillers Techniques et Sportifs (CTS) placés auprès de notre fédération : 1 directeur technique national et 4 conseillers techniques nationaux ;
- Une convention d'objectifs signée avec le ministère pour financer des projets fédéraux s'inscrivant en cohérence avec la politique sportive de l'État. Le montant 2017 de cette convention reste stable par rapport à 2016.

Ces marques de confiance prouvent la reconnaissance du ministère à l'égard du travail, du sérieux et de l'investissement de la fédération. Cette délégation accordée aux fédérations unisport leur confie l'exécution de missions de service public et leur confère des prérogatives de puissance publique.

Les échanges avec le ministère, en particulier la direction des Sports et le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN), auront été importants cette année. Parmi les sujets qui nous ont rassemblés :

- Les échanges avec notre évaluateur et le bureau chargé des fédérations sportives ;
- Le centre de gestion opérationnel des CTS\* pour les mouvements de personnels placés auprès de la fédération ;
- Les échanges avec la sous-direction à l'emploi et aux formations sur le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) ;



- La participation au congrès fédéral de Francis Gaillard, responsable du PRNSN\*, pour présenter le baromètre national des sports de nature ;
- Les travaux autour de la professionnalisation mais aussi du projet *Bénévoles 2024, créons du lien* avec le PRNSN\* ;
- Les échanges avec nos correspondants de la mission juridique du bureau chargé des sports de nature et celui des affaires européennes et internationales ;
- Le partenariat avec l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSN) de Quiberon.

Une prise de contact a également eu lieu avec le cabinet de la nouvelle ministre des Sports à travers un rendez-vous avec sa directrice de Cabinet – Chantal de Singly.

## LE SENS DE LA DÉLÉGATION : L'EXEMPLE DU LONGE CÔTE ...

**L'obtention de la délégation permet à la fédération de poursuivre et de consolider son travail de structuration de cette discipline avec les acteurs impliqués en matière de :**

- **Compétition** avec l'écriture d'un règlement compétitif et l'organisation de championnats de France ;
- **Formation** avec la mise en place d'un cursus de formations diplômantes pour les bénévoles et les premières expérimentations de formations à destination de professionnels ;
- **Sécurité** avec l'élaboration de gilets d'aide à la flottaison spécifiques en collaboration avec l'ENVSN\* ;
- **Réglementation** avec l'écriture de règles de sécurité et d'encadrement à destination des animateurs des clubs affiliés ;
- **Adhésion** avec la création d'une licence spécifique pour les pratiquants de cette discipline, en collaboration avec le réseau des structures labellisées Sentiers Bleus ;
- **Gouvernance** avec la création d'une nouvelle instance chargée de gérer cette discipline, comme en offre la possibilité des statuts types des fédérations sportives : le Comité National Longe Côte Marche Aquatique (CNLCMA\*).

La création du CNLCMA\* est l'aboutissement concret du partenariat avec l'association Les Sentiers bleus, dont les membres fondateurs sont les pionniers de cette discipline en France. Ce comité permet aux différents acteurs de se fédérer au sein de cette structure pour porter ensemble le développement de cette discipline.

## Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)

La FFRandonnée, comme toutes les fédérations sportives, est membre du CNOSF\*. Celui-ci est aussi une association reconnue d'utilité publique qui a notamment pour mission :

- De représenter le sport français auprès des pouvoirs publics et des organismes officiels ;
- De favoriser la promotion des sportifs sur le plan social ;
- D'apporter une aide effective aux fédérations adhérentes. Il est chargé d'une mission de conciliation dans les conflits opposant les licenciés, les associations et sociétés sportives et les fédérations sportives agréées.

La fédération a participé à de nombreux rendez-vous initiés par le CNOSF\* dans divers domaines (Médicosport, professionnalisation, dispositif sport sur ordonnance), et plus particulièrement à son conseil d'administration dans lequel siège le président de la fédération, Robert Azaïs, élu administrateur de cette institution pour l'olympiade. À ce titre, il participe aux travaux du conseil national du sport mais également à certains travaux du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS).

## Conseil Social du Mouvement Sportif (CoSMoS)

Le CoSMoS\* est la première et l'unique organisation représentant exclusivement l'ensemble des employeurs du sport, qu'ils soient issus du secteur associatif, commercial ou du sport professionnel. Il participe aux instances de négociation de la branche sport et représente ses adhérents auprès des pouvoirs publics et de l'administration dont il est un interlocuteur privilégié. La FFRandonnée est restée en 2017 adhérente au CoSMoS\* et a, comme en 2016, souscrit une adhésion groupée pour ses comités employeurs.

Le 6 décembre, la fédération a participé à un événement organisé par le CoSMoS\*. Outre une traditionnelle assemblée générale qui a permis d'informer les adhérents des actualités du dialogue social, il fêtait ses 20 ans. Une séquence, retraçant l'histoire et l'action du CoSMoS\*, a par ailleurs été présentée aux participants dont 4 anciens ministres des Sports, la ministre des Sports Laura Flessel, et près de 400 représentants de l'ensemble des acteurs du sport.

## Commissariats de massif

Pour prendre en compte la gouvernance spécifique prévue par la Loi Montagne et accompagner la mise en œuvre de la politique de la montagne au niveau de chaque massif, l'État a adapté son organisation. C'est ainsi qu'ont été créés les commissariats de massif qui constituent des relais territoriaux en matière de développement et d'équilibre des territoires. La France compte 6 massifs métropolitains : les Alpes, le Massif jurassien, le Massif central, les Pyrénées, le Massif vosgien, le Massif corse, et 3 massifs ultramarins : le Massif de Guadeloupe, le Massif des Hauts-de-La Réunion et le Massif de Martinique. En 2017, la FFRandonnée a été sollicitée par plusieurs préfets et/ou coordinateurs de massifs afin de siéger au sein des commissariats :



- Massif des Alpes : Jean-François Barioz – président du comité FFRandonnée Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Massif des Vosges : Claude Saint-Dizier, ancien administrateur fédéral maintenant chargé de mission au siège fédéral ;
- Massif Central : Danielle Lablé – vice-présidente de la fédération et présidente du comité FFRandonnée de la Nièvre ;
- Massif des Pyrénées : Gérald Baude – président du comité FFRandonnée Occitanie.

### Comité National de la Biodiversité

La FFRandonnée a été désignée, par décret, pour participer aux travaux de cette instance nationale de concertation pour la reconquête de la biodiversité. Lilian Payet et Agnès Auger, administrateurs nationaux, y occupent un poste de titulaire et de suppléant.

## 3. VIE FÉDÉRALE

### Évaluation du plan FFRandonnée 2020

Notre stratégie, nos projets, le sens de nos actions et de nos ambitions sont inscrits dans notre plan fédéral lancé en 2013 pour 2 olympiades, évalué fin 2016 et début 2017 avec l'aide méthodologique et l'expertise de 3 personnalités impliquées dans les travaux de veille et de prospective auprès de la fédération :

- Pierre Viaux, directeur des Sports et ambassadeur honoraire ;
- Pierre Duffé, chef de service honoraire de l'inspection générale de l'administration ;
- Jean-Pierre Bouchout, inspecteur général honoraire jeunesse et sports .

Cette évaluation qui a porté sur la réalisation des objectifs pour la période 2013-2016, avait également pour objet d'alimenter les échanges au sein du comité directeur fédéral pour proposer ensuite au réseau fédéral, à l'occasion du congrès de Belfort, la feuille de route pour l'olympiade suivante.

Outre l'analyse des documents fédéraux, les entretiens avec les administrateurs du siège et un échange organisé en réunion des personnels, ces personnalités ont également mené une série d'entretiens auprès de personnalités du réseau FFRandonnée mais également de responsables issus du CNOSF\*, d'autres fédérations sportives, des responsables d'entreprises d'articles de sport, d'associations impliquées sur la mise en tourisme, de la Fédération des parcs naturels régionaux, de think-tank (laboratoires d'idées) liés au sport ou d'organismes impliqués dans l'analyse des évolutions socio-économiques ainsi que de hauts responsables de l'administration (au niveau national et territorial) et une ancienne ministre.

Ces différents acteurs ont pu s'exprimer sur leur perception des évolutions sociétales à venir, les enjeux en matière de développement de la randonnée mais aussi des idées et parfois des attentes vis-à-vis de notre fédération.

### Un congrès tourné vers l'avenir

À mi-parcours du plan Fédéral 2013-2020, le congrès aura constitué un temps fort du réseau FFRandonnée pour 2017 mais également pour le lancement de la nouvelle olympiade.

330 participants au plus fort du congrès, réunis les vendredi 24 et dimanche 26 mars 2017 !

20 % des licenciés du Territoire de Belfort mobilisés pour les accueillir et s'assurer du bon déroulement de ces journées.

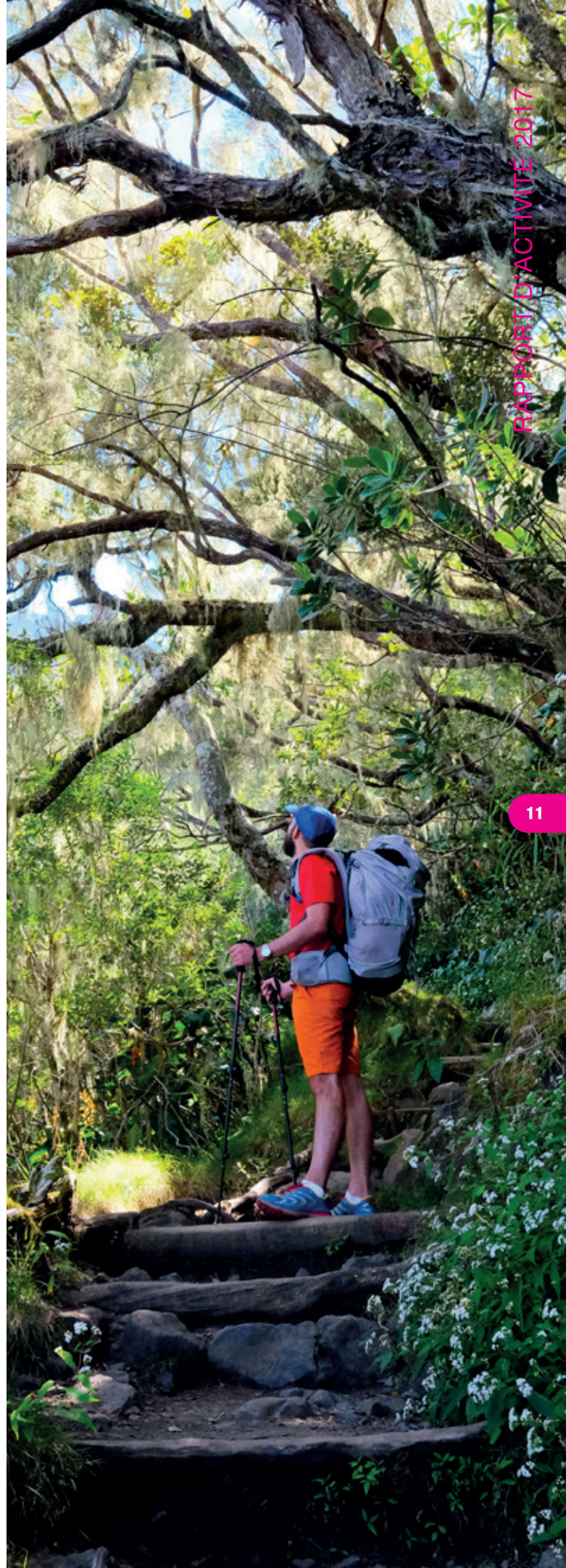
Ce 1er rendez-vous 2017 a lancé les festivités du 70ème anniversaire de la fédération et a permis de faire une rétrospective des dernières années avec notamment comme invité de marque, Maurice Bruzek, ancien président de la fédération. À travers ses souvenirs, celui-ci a rappelé quelques temps forts de l'histoire de la fédération et des GR®.

### Au programme :

- **Ouverture officielle** du congrès par Guy Berçot, président du comité Bourgogne/Franche-Comté et André Leboucher président du comité du Territoire-de-Belfort, co-organisateurs de ce rendez-vous, Robert Azaïs et les personnalités locales dont le vice-président du conseil régional, le président du conseil départemental, l'adjoint au maire et la présidente de Belfort tourisme. Ils ont tous insisté sur l'intérêt porté par les territoires à la randonnée, aux travaux de la FFRandonnée et bien évidemment à l'action des bénévoles sur le terrain ;
- **La projection du film sur les 70 ans de la fédération<sup>1</sup>** : ce film retrace les 70 ans de la création du CNSGR\* afin de rappeler à tous combien la FFRandonnée est forte de son histoire ;
- **La présentation de 3 enquêtes** menées en étroite collaboration avec le PRNSN\*, l'université de Lyon 1 et le cabinet conseil Eric Laurence Consultants :
  - **Les randonneurs** : Qui sont-ils aujourd'hui ? De quelles manières pratiquent-ils leur activité préférée ? Vivent-ils leur passion différemment des autres pratiquants de sports de nature ?
  - **Les licenciés** : Leurs attentes en tant que randonneurs associatifs, leur regard sur leur club, leur engagement bénévole.
  - **Les Clubs** : D'hier à aujourd'hui, quelles évolutions sur la période 2013-2020 ?
- **Une séquence d'ateliers portant sur les 10 objectifs du plan fédéral**, son bilan intermédiaire, le partage d'expériences, ainsi que sur ses perspectives 2017-2020 ;
- **Les stands de nos partenaires et un atelier numérique** permanent sur la durée du congrès pour échanger notamment sur Office 365 ;

- **L'inauguration du GR® de pays** empruntant l'enceinte de la Citadelle de Belfort ;
- **Une table ronde** avec la participation des 3 personnalités impliquées sur les travaux d'évaluation du plan fédéral et de prospective (Pierre Viaux, Pierre Duffé, Jean-Pierre Bouchout) ;
- **Un grand témoin en la personne de Yannick Blanc** (président de l'Agence du service civique, président de la FONDA – Fabrique associative, mais aussi randonneur itinérant) ;
- Un mot exprimé par **nos invités**, Lis Nielsen - présidente de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre (FERP\*), Domenico Pandolfo - président de la Fédération italienne de randonnée, Charles Daubas - vice-président du Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne (SNAM), Jean-Marc Parment – vice-président de la Fédération du Club Vosgien.
- Une présentation par le nouveau bureau fédéral autour du thème *nos ambitions 2020* et la présentation de la gouvernance par pôle pour l'olympiade à venir.

Un congrès studieux et constructif avec des retours positifs sur la qualité des contenus (novateurs, synthétisés et partagés). Les personnalités présentes ont indiqué, en tribune, qu'il y a peu de fédérations qui sont en mesure de se projeter et de faire partager leur projet à leur réseau.





## DES CHANGEMENTS À LA DIRECTION

### Un départ....



Après presque 10 ans passés à la FFRandonnée, d'abord en tant que Conseiller Technique National (CTN) puis Directeur Technique National (DTN), Christophe Martinez a quitté ses fonctions fin août pour rejoindre le PRNSN\* du ministère des Sports en Ardèche, son département d'origine.

L'occasion était trop belle pour saluer ce passionné des sports de nature et le remercier pour son implication sans faille auprès de la fédération, au service des randonneurs et du développement des territoires. C'est donc tout naturellement autour d'une superbe rando du national, à Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne) qu'élus, bénévoles et salariés (anciens et nouveaux) se sont retrouvés, guidés par le comité de la Seine-et-Marne.



### Une nouvelle arrivée....



Fabienne Venot, jusqu'alors CTN\* et responsable du service Pratiques, Adhésion, Formation, a été nommée par la ministre des Sports pour lui succéder au poste de DTN\*.

Fabienne est l'une des 13 femmes DTN\* dans une fonction où celles-ci sont encore sous représentées (13 sur 70 postes environ).

### Fabienne Venot : Directrice technique nationale

**Son parcours :** Parallèlement à un cursus universitaire en Administration économique et sociale, elle travaille auprès de structures sportives. Elle poursuit un 3ème cycle en Aménagement et management des activités de sport, tourisme et loisirs à l'unité de formation et de recherche des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) de Lille pour se spécialiser en droit et en gestion. Après un stage de fin d'étude au CNOSF\*, elle entre comme chargée de développement durant 3 ans au comité de la randonnée pédestre des Hauts-de-Seine, puis intègre, en 1998, le national.

**Son rôle de DTN\* au sein de la fédération :** agent de l'État, elle concourt, dans le respect des orientations ministérielles, à la promotion de la randonnée pédestre et de ses disciplines connexes pour lesquelles la fédération a ou non reçu délégation. Elle participe à la mise en œuvre de la convention d'objectifs qui lie la FFRandonnée au ministère. Elle travaille en binôme avec le vice-président chargé du pôle adhésion formation pratiques et publics associatifs pour piloter la politique sportive fédérale et accompagner le développement des comités. Tout ceci en concertation avec l'ensemble du réseau fédéral, en ayant une approche transversale du sport, de ses problématiques et de son organisation. Elle accompagne les 4 CTN\* placés auprès de la fédération par le ministère des Sports. Dans une direction tripartite, la DTN\* est en charge des secteurs Pratiques Adhésion Formation (PAF) et Accompagnement Territorial, Professionnalisation (ATP).

**DTN\* et passionnée de sports de nature :** *Le sport a toujours tenu une place importante dans ma vie. De la pratique de loisirs, je suis donc devenue compétitrice, éducatrice sportive, bénévole jusqu'au jour où j'ai réussi à lier vie professionnelle et passion du sport. J'adore tous les sports de nature. Je pratique 2 à 3 fois par semaine la course à pied et le trail. Je pratique également la randonnée sportive en montagne l'été et le ski free ride l'hiver.*

## LES ÉQUIPES DU SIÈGE FÉDÉRAL

Une population salariée avec un effectif global de 45 personnes (25 hommes et 20 femmes) en contrat à durée indéterminée au 31 décembre 2017 hors 3 jeunes en alternance et 1 contrat à durée déterminée, à laquelle s'ajoutent 4 CTN\* (1 poste vacant au 31 décembre 2017). Il a été procédé à 12 embauches (dont 2 CTN\* et 2 contrats à durée déterminée). Les équipes du siège ont connu 11 départs dont celui du DTN\*.

Près de 40 bénévoles offrent leur disponibilité ainsi que leurs compétences pour des interventions et des missions indispensables au sein des équipes. L'intérêt des bénévoles pour notre fédération continue d'être réel et la FFRandonnée accueille tout au long de l'année de nouvelles candidatures adressées à la secrétaire générale.

### Le présent rapport d'activité met en valeur les actions menées avec l'appui de l'ensemble des services du siège.

Outre les projets, il y a le travail au quotidien, le fonctionnement des services, le suivi budgétaire et comptable, toutes ces tâches dont on parle peu mais indispensables au bon fonctionnement de la fédération.

Parmi les faits marquants de 2017, notons :

- Dans le domaine budgétaire/financier et comptable :
  - Le travail important réalisé fin 2016 début 2017, autour de la situation fiscale de la fédération avec l'aide du cabinet Fidal, permettant de redonner du sens à l'orientation fiscale de nos activités. Cette étude a été étendue aux comités intéressés au premier trimestre ainsi qu'à une séance d'échanges ;
  - L'amélioration de la comptabilité budgétaire et analytique avec le regroupement par grands secteurs d'activités et le changement progressif d'une lecture par service en lecture par action, avec l'amélioration des situations trimestrielles avec l'ensemble des services pour plus d'anticipation et d'aide à la décision ;
  - Un important chantier de paramétrage de notre solution logicielle comptable avec la nouvelle e-boutique (nouveaux moyens de paiements monétiques sécurisés).

- En matière de ressources humaines : la poursuite de la structuration des procédures RH et une augmentation de la qualité des services aux personnels :
  - La mise en place du nouveau contrat de complémentaire santé avec MMA/SMI pour les personnels répondant désormais aux contrats solidaires et responsables avec 2 types de garanties : isolé ou famille ;
  - Le développement des relations avec le nouvel OPCA Uniformation ainsi que l'optimisation des financements permettent d'envoyer davantage de salariés en formation, mais également de déployer, au bénéfice des comités, une formation nationale avec une prise en charge cette année par le national. 18 formations ont été réalisées et 28 salariés ont été formés, outre la mise en place de formations collectives (PSC1\* et évacuation incendie) et l'installation de nouveaux référents feu ;
  - L'analyse des résultats du baromètre social 2016 pour suivre l'évolution des indicateurs et identifier des pistes d'actions prioritaires ;
  - Les plans d'actions service, les fiches missions et les entretiens d'évaluation font maintenant partie intégrante des outils dont disposent la direction et les managers au quotidien. Un travail important a été fait avec le déploiement des entretiens professionnels rendus désormais obligatoires pour tous les salariés de plus de 2 ans d'ancienneté. Menés par la direction auprès de l'ensemble des collaborateurs, ils donnent des éléments permettant de concevoir une vision à plus long terme de la gestion des carrières ;
  - La vie sociale continue d'être active avec les réunions mensuelles organisées avec les 2 délégués du personnel ; les réunions de tout le personnel au nombre de 2 à 3 par an ;
  - En fin d'année a été mise en place, une nouvelle solution logicielle externalisée de gestion de congés et d'absences entièrement dématérialisée. Les avantages : gain de temps, fluidité et réactivité.

## ORGANIGRAMME DES SERVICES DU SIÈGE





## 1. 2017, ANNÉE DES 70 ANS DE LA FÉDÉRATION



Le 22 août 1947 était créé le CNSGR\* qui devenait la Fédération française de la randonnée pédestre le 22 avril 1978. L'anniversaire des 70 ans a été le fil rouge des actions de communication et des manifestations organisées en 2017 et surtout une belle occasion pour raconter une longue et riche histoire sur le bénévolat, les nouvelles pratiques de randonnée et notamment de la randonnée itinérante.

Plusieurs outils ont été créés pour cette occasion :

- **Un logo spécial 70ème anniversaire** apposé sur l'ensemble de nos supports de communication vient millésimer cette année exceptionnelle.
- **Un film<sup>(1)</sup> retrace l'histoire des GR®**, le maillage territorial, le balisage et le travail des bénévoles. Présenté lors de l'assemblée générale de Belfort en introduction de la séance plénière, au salon Destinations Nature de Paris et sur nos sites internet, ce

film a pu être diffusé tout au long de l'année par le réseau pour accompagner ses actions promotionnelles et institutionnelles.

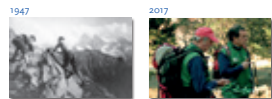
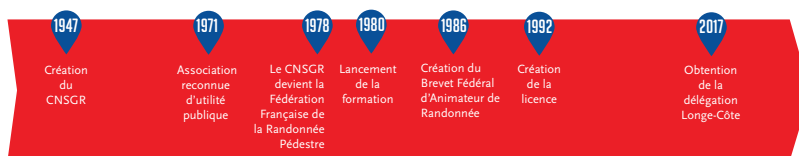
Cet anniversaire a été mis en valeur cette année avec notamment :

- La rubrique *Histoire* dans Passion Rando n°43 de mars 2017 ;
- les pages sur l'histoire des GR® sur les sites [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr) et [www.mongr.fr](http://www.mongr.fr) ;
- Une série de 7 articles dans l'infolettre Balises adressée au réseau retraçant 7 décennies de construction, d'adaptation, d'évolution et d'innovation des instances fédérales et des pratiques de la randonnée.

Le congrès fédéral, le salon Destinations Nature et la réunion du réseau des Grands itinéraires pédestres sur le Grand bivouac à Albertville ont été également des occasions pour mettre en valeur notre histoire.

Cette année-anniversaire a permis d'assurer une visibilité plus importante des actions de la fédération (national et réseau). De nombreux médias (nationaux et régionaux) se sont fait le relais de cette actualité. Pour les médias audiovisuels, citons principalement France Info TV, CNews, BFM – RMC, Europe 1, RFI, RTL, France 5 ou encore France Info. La Presse écrite n'est pas en reste avec Le Parisien, CNews matin, Le Monde, M le Mag, 20 Minutes Paris, Alpes Loisirs, Montagnes Magazine, Le Parisien Magazine, Ça m'intéresse, Notre Temps Santé, Philosophie Magazine notamment.

## 70 ans d'actions au service des randonneurs



### ITINÉRAIRES et BALISAGE

- 1947 : 1.000 km
- 1969 : 9.000 km
- 1989 : 45.000 km
- 2017 : 180.000 km

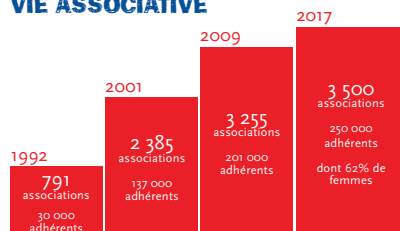


### TOPOGUIDES

- 1955 : 1 réf, 2.000 ex/an
- 1977 : 100 réf, 100.000 ex/an
- 1994 : 180 réf, 180.000 ex/an
- 2016 : 240 réf, 300.000 ex/an



### VIE ASSOCIATIVE



(1) [https://www.ffrandonnee.fr/\\_13/historique.aspx](https://www.ffrandonnee.fr/_13/historique.aspx)

**MON GR® PRÉFÉRÉ : LES RESULTATS**

Plus de 52 000 votes ont été exprimés pour élire votre GR® préféré. Et vous avez choisi le... :

GR® 34 DESTINATION BAIE DE MORLAIX (1<sup>er</sup>)

GR® 70 LE CHEMIN DE STEVENSON (2<sup>e</sup>)

GR® 20 À TRAVERS LA MONTAGNE CORSE (3<sup>e</sup>)

**GR® 34 élu GR® préféré des Français**

DÉCOUVREZ LE CLASSEMENT COMPLET

Rendez-vous vendredi prochain pour connaître le nom du gagnant du séjour d'une semaine pour 4 personnes chez notre partenaire Cap France !

FFRandonnée [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr) CAP FRANCE

## MON GR® PRÉFÉRÉ

Pour clôturer l'année, la FFRandonnée a organisé un grand jeu s'intitulant *Mon GR® préféré*<sup>(2)</sup> avec son partenaire Cap France. L'objectif : proposer à un large public d'élire son GR® de cœur parmi une sélection de 8 GR® valorisés sous forme de courtes vidéos, sur le site MonGR.fr et les réseaux sociaux :

- GR® 3 - les châteaux de la Loire (de Chaumont-sur-Loire à Villandry)
- GR® 34 - destination baie de Morlaix (de Locquirec à Saint-Pol-de-Léon)
- GR® 70 - le chemin de Stevenson (du Mont Lozère à Saint-Etienne-Vallée-Française)
- GR® 4 - à travers le Verdon (de Sainte-Croix-du-Verdon à Castellane)
- GR® 223 - à travers le Cotentin (de Saint-Vaast-la-Hougue à la pointe de Jardeheu)
- GR® 5 - des gorges du Doubs à la montagne jurassienne (de Goumois à Malbuisson)
- GR® 20 - à travers la montagne Corse (d'Ortu di u Piobbu à la Paglia d'Orba)
- GR® de Pays - tour du Beaufortain (du Cornet de Roselend à Queige)

Un plein succès pour cette première édition qui se mesure à la fois par le nombre de votes (plus de 52 000) mais également par l'implication des comités à relayer ces films et promouvoir ces itinéraires et leurs territoires.

Ce projet a pleinement répondu aux objectifs initiaux :

- **Valoriser les GR® et notre marque fédérale** ;
- **Mobiliser le réseau**, nos comités, les clubs, les comités départementaux du tourisme et agences de développement touristique, la presse locale ;
- **Impliquer nos partenaires**, nationaux, régionaux, locaux ;
- **Créer du trafic sur MonGR.fr** et les sites des comités impliqués dans ce jeu, à une période de moindre affluence sur le site ;
- **Créer du contenu vidéo**, pour nourrir les rubriques dédiées aux sentiers sur [MonGR.fr](http://MonGR.fr) ;
- **Activer nos réseaux sociaux** (partage de vidéos et animations - audience cumulée de 2 150 000 personnes sur Facebook) ;
- **Valoriser nos topoguides®** décrivant ces itinéraires.

(2) <https://www.mongr.fr/reportage/55/le-gr-34-elu-gr-prefere-des-francais>



## 2. L'ACTIVITÉ LONGE CÔTE : DE LA DÉLÉGATION ... AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Créé en 2005 par Thomas Wallyn, entraîneur d'aviron, le longe côte/marche aquatique (LC-MA) connaît un vif succès. Grâce à ses vertus pour la santé, sa facilité d'accès et sa convivialité, l'activité se pratique désormais sur la majorité du littoral français.

Cette discipline se pratique sur des plages de sable dont le risque a été préalablement évalué par les animateurs LC-MA\*, dans les zones d'eau accessibles en marchant au bon niveau d'immersion (hauteur d'eau située entre le nombril et les aisselles) et essentiellement dans la bande dite des 300 mètres.

### DE LA DÉLÉGATION ...

En début d'année 2017, le ministère chargé des Sports a attribué la délégation LC-MA\* à la FFRandonnée.

#### Le longe côte/marche aquatique en 2017, quelques chiffres

- 6 formations d'animateurs/initiateurs de LC-MA\* organisées
- 80 nouveaux animateurs en plus des 267 animateurs/initiateurs de LC-MA\* déjà formés, soit 347 animateurs
- 90 clubs FFRandonnée
- 6 000 pratiquants

Outre 6 formations d'animateurs/initiateurs de LC-MA\* organisées, 2 formations à destination des professionnels des milieux nautiques, aquatiques et des activités de la randonnée ont été mises en place en mars à Houlgate en Normandie et en novembre à Quiberon en Bretagne. Près de 20 stagiaires ont suivi ces sessions de formation, encadrées par 2 professionnels de la discipline.

Le 16 mai 2017, le CNLCMA\* a vu le jour, conformément à la possibilité qu'offre le code du Sport aux fédérations sportives de créer, en plus de leurs instances déconcentrées, une ou plusieurs instances à vocation nationale en charge de gérer et développer une ou plusieurs disciplines connexes. Autour de ses membres fondateurs, la FFRandonnée et l'Association *Les Sentiers Bleus*, ce comité regroupe les structures et personnes intéressées au sein du réseau fédéral et à l'extérieur (autres fédérations sportives, structures diverses, professionnels, ...) à la gestion et au développement du longe côte/marche aquatique. Les clubs affiliés qui déclarent pratiquer le LC-MA\* sont automatiquement membres du CNLCMA\*, et demeurent également membres du comité régional comme toutes les associations affiliées à la fédération.

Suite à la 1ère réunion de son comité directeur, 4 commissions ont été créées et sont chargées de travailler sur un plan d'actions en étroite collaboration avec les commissions de la fédération : formation, sites de pratique, développement de la pratique et vie sportive.

Sur 2018, la fédération a lancé une étude sur les possibilités de développement de la marche aquatique en eaux intérieures. Cette étude a été présentée à la Commission Pratiques Adhésion fédérale qui a donné son feu vert pour des expérimentations sur les lacs Léman, du Der en Haute-Marne et de Carcans en Gironde.

## ... AU CHAMPIONNAT DE FRANCE



#### Le championnat de France en 2017, quelques chiffres

- 7 régions françaises côtières représentées
- 80 bénévoles mobilisés pour l'organisation
- 476 compétiteurs, issus de 24 clubs affiliés à la FFRandonnée
- Des épreuves dans les catégories junior, senior ou encore vétérans 1 et 2
- Des parcours chronométrés sur 100m en solo et 1 000m, pour les équipes composées de 3 ou 5 longeurs

C'est dans une ambiance sportive et conviviale que la plage du Jaï de l'étang de Berre à Marignane (Bouches-du-Rhône) a accueilli le 3ème championnat de France de longe côte, le samedi 30 septembre 2017.

476 compétiteurs de 7 régions françaises se sont affrontés sur diverses épreuves où les sportifs concourent avec ou sans ustensile de propulsion (gants palmés, pagaie, plaquettes de natation, longe up...).

Pour la première fois, des concurrents internationaux représentant les États-Unis, l'Allemagne, la Tunisie et l'Espagne ont participé à la compétition hors classement, devenant pour l'occasion ambassadeurs du longe côte dans leur pays.

Des séances découvertes gratuites ont été proposées le dimanche 1er octobre sur 6 plages à proximité de Marseille. Au total, plusieurs centaines de personnes ont ainsi pu découvrir l'activité et profiter des vertus de la pratique en eau de mer.

Prochain rendez-vous pris pour ces sportifs : le 4ème championnat de France longe côte se déroulera le samedi 6 octobre 2018 aux Sables d'Olonne (Vendée-Pays de la Loire).







# LES 10 OBJECTIFS DU PLAN FÉDÉRAL FFRANDONNÉE 2020

## 1. RENFORCER LE RÔLE DES CLUBS ET CRÉER UN BINÔME INDISSOCIABLE CLUB/COMITÉ

### A. OFFRE DES CLUBS

La saison 2016-2017 s'achève sur des résultats en hausse

#### Chiffres clés :

- 2,5 % de licenciés (+ 5 685)
- 67,5 adhérents en moyenne par club
- 3 489 clubs
- 235 697 licenciés associatifs
- 52,5 % des clubs avec au moins une discipline connexe
- 58k€ du budget national qui ont permis de mener 53 actions dans le cadre du plan solidaire de développement :
  - 22 projets d'aide à la création de clubs
  - 31 projets d'aide à la diversification par la marche nordique et la Rando Santé®.

18

Ce bilan positif est une vraie récompense pour l'ensemble du réseau fédéral, qui voit son nombre de licenciés en constante progression depuis 4 ans !

Ce succès permet à la fédération d'être la 3ème sur le podium des fédérations sportives de nature en nombre de licenciés après l'équitation et la voile. Elle se situe à la 20ème place parmi les 115 fédérations sportives agréées par le ministère chargé des Sports.

#### La FFRandonnée engagée sur les travaux d'observation

*Se connaître aujourd'hui, c'est se comparer à hier pour se projeter vers demain, et savoir où aller ensemble*, telle fut la formule choisie par Jean-François Solas, vice-président de la FFRandonnée en ouverture du congrès fédéral. Pour fêter ses 70 ans d'existence, la fédération a souhaité réaliser une véritable introspection en questionnant ses licenciés.

Il s'agissait de répondre aux questions suivantes :

- Qui sommes-nous en tant que randonneurs, et comment nous singularisons-nous par rapport aux autres pratiquants de sports de nature ?
- Qui sommes-nous en tant que randonneurs associatifs, quels sont nos spécificités, nos attentes, nos engagements ?
- Des réponses ont pu être apportées grâce au croisement de 2 enquêtes :

- Le baromètre des sports de nature, sondage réalisé en juillet 2016 auprès d'un échantillon représentatif de la population française.
- L'enquête en ligne auprès d'un échantillon représentatif de licenciés associatifs de la FFRandonnée en décembre 2016.



## Les principaux résultats des enquêtes nationales

### Le profil des randonneurs aujourd'hui et leurs habitudes de pratique

- Sur les 34,5 millions de nos concitoyens (âgés de 14 à 70 ans) déclarant pratiquer une activité sportive de loisirs de nature au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, 28 millions pratiquent une activité de loisirs de nature terrestre ;
- La randonnée pédestre est 1ère au Top 5 des loisirs et sports de nature avec 15,6 millions des français pratiquants ;
- 35 % d'entre eux déclarent pratiquer la randonnée régulièrement, dont 1/3 au moins une fois par semaine ;
- 7 % des français qui ne pratiquent pas encore souhaitent découvrir notre activité

Source : Baromètre national des sports de nature - MS/PRNSN\* sept 2016

[www.sportsdenature.gouv.fr/1er-barometre-des-sports-et-loisirs-de-nature-la-tendance-se-confirme-en-france](http://www.sportsdenature.gouv.fr/1er-barometre-des-sports-et-loisirs-de-nature-la-tendance-se-confirme-en-france)

### Le profil de nos licenciés

Une enquête réalisée auprès des licenciés montre que :

- Le profil type du licencié reste une femme, retraitée et âgée de 63 ans en moyenne ;
- 90 % de nos licenciés pratiquent la randonnée pédestre, 30 % la raquette à neige, 27 % la marche nordique, 7 % le longe côte, 4 % les marches d'endurance et Audax ;
- 43 % des nouveaux adhérents rejoignent un club par le biais d'un adhérent déjà inscrit, 29 % par le bouche à oreille, 21 % par le biais du forum des associations et 11 % dans le cadre de manifestations ouvertes à tous ;
- Les améliorations souhaitées :
  - 53 % : aucune ! Tout est parfait
  - 21 % : des jours de randonnée supplémentaires ou différents créneaux
  - 17 % : programme adapté avec plusieurs niveaux
  - 16 % : organisation de séjours et voyages
  - 13 % : diversification des pratiques de randonnée

Source : FFRandonnée - Synthèse de l'enquête nationale portant sur les licenciés 2016

### Les caractéristiques de l'offre des clubs affiliés

- La taille des clubs augmente régulièrement : 67 membres en moyenne par club (contre 56 en 2010), même si 40 % d'entre eux ont moins de 39 adhérents ;
- La politique de diversification des pratiques et des formations des animateurs porte ses fruits. Il apparaît ainsi que les clubs affiliés proposant l'activité marche nordique ont vu leur nombre d'adhérents augmenter de 5,7 % en moyenne (contre 2,5 % pour la moyenne fédérale) lors de la dernière saison sportive. Et cette tendance est confirmée pour d'autres offres : Rando Santé® (5,5 %), séjours et voyages (3,1 %), LC-MA\* (17,5 %) ;
- À noter que plus de la moitié de nos clubs se diversifient dans leur offre d'activité : 50 % proposent plus d'une offre de pratiques à leurs adhérents. Parmi celles-ci, l'activité raquette à neige est la plus proposée, par 34 % de nos clubs, suivie de la marche nordique (21 %). Sans oublier le longe côte marche aquatique qui continue sa progression au sein du réseau (90 clubs).

Source : FFRandonnée - les caractéristiques de l'offre de clubs affiliés (données 2016 et évolutions 2010 - 2013 - 2016)

## Lancement de la saison sportive 2017-2018



Pour que les clubs puissent promouvoir **la pratique de la randonnée et l'adhésion dans une association affiliée**, la fédération a mis à disposition de ses structures une vidéo pour lancer la saison. Ce film<sup>(1)</sup> répond à cette question essentielle : *Pourquoi randonner dans un club FFRandonnée ?* Il met ainsi en avant les 3 motivations principales de nos adhérents :

Pratiquer la randonnée en club permet de :

- Rester en bonne santé ;
- Randonner avec un animateur formé sur des itinéraires variés ;
- Créer du lien social.

## B. ACCOMPAGNEMENT NATIONAL ET RÉGIONAL

### Structuration du réseau des Commissions Régionales Pratiques Adhésion (CRPA)

Les CRPA\*, statutaires depuis cette année, ont travaillé à leurs plans d'actions et défini leurs priorités territoriales en termes de diversification des pratiques, de rajeunissement des publics et de croissance des adhésions.

Le regroupement en mai à Marseille a permis à l'ensemble des présidents de ces nouvelles commissions de se rencontrer et d'échanger sur les priorités 2017-2020.

L'objectif majeur sur la prochaine olympiade pour la fédération est d'accompagner les régions sur l'accentuation de notre maillage territorial. Il sera nécessaire de consolider notre offre, notamment vers les jeunes, l'offre Rando Santé® et d'accroître l'autonomie des clubs et des licenciés par la création et le renouvellement des titres d'adhésion.

(1) [https://www.ffrandonnee.fr/\\_20/la-licence.aspx](https://www.ffrandonnee.fr/_20/la-licence.aspx)



## Plan solidaire de développement

Le PSD\* est un fond solidaire du réseau FFRandonnée au service d'une stratégie de développement de nos clubs. Cette stratégie est inscrite dans notre plan fédéral FFRandonnée 2020.



Il a été mis en place à titre expérimental pour la première fois en 2017 autour de 2 objectifs :

- Élargir le maillage territorial fédéral en créant des clubs dans les bassins de vie sans clubs affiliés mais où des adhérents sont déjà présents ;
- Accroître la taille des clubs en aidant à la diversification de leur offre *via* la création de sections marche nordique ou Rando Santé®.

Ces 2 éléments croisés sont les leviers de développement les plus importants de l'adhésion à la FFRandonnée.

Le dispositif du PSD\* est expérimenté sur le budget du siège en 2017 et 2018.

En 2017, ce sont près de 70 projets qui ont été déposés par le réseau et 53 actions financées pour un montant total de 58 090 euros, répartis comme suit :

| Région                  | Projets de Création | Projets de Diversification | PSD - Montant du budget national versé dans les territoires |
|-------------------------|---------------------|----------------------------|---|
| AUVERGNE RHONE ALPES    | 3                   |                            | 4 500 €   |
| BOURGOGNE FRANCHE COMTE | 1                   | 4                          | 6 540 €   |
| BRETAGNE                |                     | 6                          | 4 040 €   |
| CENTRE VAL DE LOIRE     | 3                   | 1                          | 4 100 €   |
| CORSE                   | 2                   |                            | 2 800 €   |
| GRAND EST               | 2                   | 2                          | 4 450 €   |
| HAUTS DE FRANCE         | 3                   | 2                          | 7 500 €   |
| NORMANDIE               | 1                   | 1                          | 2 300 €   |
| NOUVELLE AQUITAINE      | 2                   | 5                          | 6 310 €   |
| OCCITANIE               | 1                   | 6                          | 7 030 €   |
| PACA                    | 1                   | 3                          | 4 500 €   |
| PAYS DE LA LOIRE        | 2                   | 1                          | 2 540 €   |
| ILE DE FRANCE           | 1                   |                            | 1 480 €   |
|                         | 22                  | 31                         | 58 090 €  |

## Un groupe d'évaluation du dispositif

Comme la fédération s'y était engagée, les résultats de l'expérimentation 2017 seront présentés lors de la prochaine assemblée générale fédérale en avril 2018. Un groupe d'évaluation a été créé autour de :

- Jean-Pierre Bouchout (inspecteur général honoraire jeunesse et sport)
- Anne-Marie Rouchon (CTN\* Fédération Française des Sports pour Tous)
- Jean-Michel Grossard (président comité régional Île-de-France)
- Michel Avard (comité départemental Puy-de-Dôme)
- Michel Dufour (comité départemental Loir-et-Cher)
- André Piche (club dans le Vaucluse).

Ce groupe a pour mission :

- **D'évaluer l'atteinte des objectifs** du dispositif expérimental, notamment ses effets quantitatifs et qualitatifs en matière d'adhésion ;
- **D'apporter des éléments objectifs** éclairant la décision de poursuite, de modification ou d'arrêt du dispositif ;
- **De se prononcer sur d'éventuelles préconisations d'évolution ou de réorientation des modalités de mise en œuvre** (méthode et contenus) pour optimiser le dispositif si nécessaire.



## 2. SAUVEGARDER ET PROMOUVOIR LE PATRIMOINE DES CHEMINS, DES ITINÉRAIRES LABELLISÉS AINSI QUE LES MARQUES FÉDÉRALES

Une des particularités de notre fédération sportive est sa forte mobilisation à la fois sur les itinéraires, «*notre stade*», et le développement des pratiques.

### Chiffres clés

- Les saisies dans la BDRando\* (itinéraire et description) :
  - 10 790 km de données TopGR®
  - 11 283 km de données GR® (hors Top) et GR® de Pays
  - 1 500 km de PR\* pour IGN\* Rando
- 89 dossiers d'homologation en GR® et GR® de Pays étudiés par le GHL\* (dont 27 nouveaux itinéraires, 11 requalifications, 11 retraits, 35 dossiers de modifications et 5 études particulières)
- 407 PR\* ont été labellisés sur la période de janvier à décembre 2017 (contre 418 en 2016), soit un total de 2 193 PR\* labellisés
- 49k€ de dons collectés pour financer des projets sur les territoires

Ce *stade* ouvert à tous, licenciés et non licenciés, est notre marque de fabrique, notre ADN depuis 1947. La FFRandonnée promeut les itinéraires mais se mobilise également avec son réseau de bénévoles pour imaginer, aménager, baliser de nouveaux itinéraires ou redynamiser des itinéraires existants.

Quelle autre fédération se mobilise pour permettre à 15 millions de français mais également aux visiteurs européens ou étrangers de pratiquer leur activité favorite dans un stade équivalent à 110 000 km de sentiers homologués GR® et labellisés Promenade et Randonnée (PR) ?

### Le comité du Gard met ses GR® et leurs variantes à l'honneur

*... à la recherche des anciens chemins ou sentiers. Il faut d'abord à partir des cartes disponibles, cadastre et photos aériennes, puis, sur le terrain, souvent débroussailler pour retrouver la trace du chemin, le parcourir dans les deux sens pour s'assurer de sa réalité, le baliser aux célèbres couleurs blanche et rouge en implantant des flèches métalliques directionnelles peintes à certains carrefours, enfin rédiger les textes descriptifs des itinéraires publiés dans l'indispensable topoguide.*

C'est ainsi qu'une équipe de pionniers créa le GR®7 et ses variantes 71/72/73 et 74 depuis le Mont Pilat (Loire) jusqu'à la Montagne Noire (Tarn) soit un total de 1 082 km.

Ils furent aussi les créateurs du GR®6 et ses variantes 60/61/62 et 63 de Beaucaire (Gard) à Conques (Aveyron) soit environ 505 km, puis du tour du Mont Aigoual ou GR®66 (129 km) et du tour en Pays Cévenol GR®67 (140 km) soit plus de 1 800 km de sentiers balisés, traversant 3 régions administratives et 14 départements !

Pour fêter cette année du 70ème anniversaire des GR®, le comité du Gard a organisé 2 jours de fête à St Sauveur Camprieu, près du Mont Aigoual, lieu symbolique de passage de ces 2 GR®...

## A. SCHÉMAS DE COHÉRENCE

L'indicateur de réussite inscrit au plan fédéral concerne le nombre de schémas de cohérence des GR® avec 5 critères de qualité :

- Entretien de la voie (praticabilité continue) ;
- Balisage régulier et sentiers entretenus annuellement ;
- Présence d'hébergements le long du parcours ;
- Description de l'itinéraire ;
- Collecte numérique dans BDRando\*.

Après les GR® **9, 7, 3, 34 et 223** initiés en 2016, 5 autres GR® ont fait l'objet en 2017 d'une réunion de lancement des travaux de redynamisation<sup>(1)</sup>.

Il s'agit des GR® suivants : **TMB (Tour du Mont Blanc), GR® de Pays du Beaufortain, GR® 4, 41 et 10.**

Le Groupe Homologation Labellisation (GHL) a assuré un suivi trimestriel de chaque GR® (point global par tronçon et point général sur l'ensemble de l'itinéraire).

Chaque référent interrégional qui siège au GHL\* se voit confier le suivi d'un ou plusieurs GR® (y compris ceux concernés en 2016). Il est en relation étroite avec les Commissions Régionales Sentiers Itinéraires (CRSI) de son périmètre pour assurer un suivi de l'état d'avancement des opérations sur chaque GR®.

Chaque CRSI\* a pour mission :

- De piloter le tronçon du/des GR® situé(s) sur son territoire ;
- De reporter l'état d'avancement auprès de son référent GHL\*.

Le plan d'actions initial était focalisé sur le lancement des 22 GR® du Top. La nouvelle méthode de pilotage partagée entre le GHL\* et les CRSI\* donne la possibilité de démarrer également sur les autres GR® du schéma national de cohérence.

(1) La redynamisation d'un itinéraire, ici GR® d'enjeu national, inclut la requalification puis la valorisation de l'itinéraire



La Commission Nationale Sentiers Itinéraires (CNSI) a procédé en 2015-2016 à l'homologation en GR® E\* du réseau des sentiers européens. Souhaitant affiner et étoffer ce réseau, elle a soumis en 2017 à la FERP\*, un dossier *projet* contenant 2 modifications majeures ainsi que la création de 2 grandes variantes hexagonales.

La nouvelle édition 2017 de la carte des itinéraires européens fait état de ces modifications/créations acceptées par la FERP\*. Suite à cette validation, la CNSI\* doit maintenant entamer, auprès des CRSI\* concernées, le travail d'homologation de ces modifications et créations de variantes de GR® E\*.

[www.era-ewv-ferp.com/fr/randonner-en-europe/les-e-itineraires](http://www.era-ewv-ferp.com/fr/randonner-en-europe/les-e-itineraires)



**GR® Paris 2024** : Impliqué comme l'ensemble des fédérations sportives pour que la France obtienne l'organisation des jeux olympiques en 2024, le comité de Paris FFRandonnée, en partenariat avec la mairie de Paris, a créé le GR® Paris 2024, clin d'œil à l'organisation des JO dans la capitale. Le topoguide *Paris pasApas*, édité à cette occasion, en retrace l'itinéraire. Lors de son inauguration le 15 juin 2017, une grande randonnée sur les 50 km de l'itinéraire a réuni 3 000 randonneurs à La Villette.

7 GR® traversaient déjà la capitale, mais **le GR® Paris 2024 est le premier à être 100 % parisien**. Boucle de 50 km, le sentier vous emmène faire le tour de Paris et découvrir la capitale sous un nouvel angle.

Accessible à tous, ce nouveau GR® offre la possibilité de découvrir plus de 70 espaces verts Paris intra-muros et de nombreuses infrastructures sportives qui ont marqué l'esprit olympique à Paris (pour les JO de 1900 et 1924).

Citons ainsi la piscine Vallerey (20ème), le vélodrome de la Cipale (12ème), le Trinquet (16ème), les pelouses d'Auteuil (16ème), la forêt linéaire (19ème) ainsi que les parcs de la Villette (19ème), de Bercy (12ème), Kellermann (13ème), André-Citroën (15ème), Martin Luther King (17ème), et les bois de Boulogne (16ème) et de Vincennes (12ème).

Un grand merci à l'équipe de 25 bénévoles franciliens qui ont aidé à baliser le sentier !

## B. HOMOLOGATION ET LABELLISATION FÉDÉRALES

### Regroupement des présidents de CRSI\* à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne)

11 CRSI\* sur 12 étaient représentées. Les temps forts de ce regroupement :

- La présentation de la nouvelle CNSI\* (missions et fonctionnement)
- Les travaux sur les schémas de cohérence
- L'appropriation de la procédure d'homologation en GR®
- La politique fédérale en matière de droits de propriété intellectuelle sur les GR®
- MonGR.fr et la gestion des dons : le rôle des Commissions Sentiers Itinéraires (CSI) dans les appels à projets.
- Les besoins en formation des CSI\* (baliseurs, aménageurs, présidents de commissions départementales sentiers itinéraires).
- Le programme numérique : utilisation de BDRando\*, fourniture de données à des tiers...

### Homologation en GR® et GR® de pays

Le GHL\* a étudié **89 dossiers** en 2017 dont 27 nouveaux itinéraires, 11 requalifications, 11 retraits, 35 dossiers de modifications et 5 études particulières.

### Labellisation fédérale

**407 PR\* ont été labellisés** sur la période de janvier à décembre 2017 (contre 418 en 2016), soit un total de 2 193 PR\* labellisés depuis la mise en œuvre opérationnelle de ce dispositif en mai 2013.

Une nouvelle **session de formation Accompagnement des responsables associatifs (ARA) labellisation** a été organisée en avril en présence de 7 comités départementaux. Objectifs : rappeler le principe de label et de marque collective, les enjeux de la labellisation fédérale, aider les comités à s'approprier la démarche et les différents outils pour la mise en œuvre.

Un suivi des PR\* agréés, dont la date de validité a expiré à fin décembre 2017, a été réalisé pour déterminer quelle suite donner à ces itinéraires : initier le processus de labellisation, les proposer en itinéraire d'intérêt local ou les supprimer de la BDRando\*.



## LE GR®, UNE GARANTIE DE QUALITÉ ET DE CONFIANCE POUR LES ITINÉRAIRES !

La création d'un GR® ne s'improvise pas. De la conception à la réalisation, un itinéraire de Grande Randonnée (GR®) naît souvent au prix d'un long travail : repérage des sites les plus intéressants, négociation des droits de passage, homologation, aménagement, balisage...

La FFRandonnée, association reconnue d'utilité publique, en est la garante indéfectible. Les baliseurs aménageurs qu'elle forme et agréée, en sont les chevilles ouvrières.

L'attribution de l'homologation GR® et GR® de Pays obéit à un **cahier des charges rigoureux**, afin que tous les randonneurs retrouvent partout en France les mêmes **normes de qualité** :

- Le pourcentage des voies revêtues empruntées doit être inférieur à 30 % ;
- Le tracé doit passer le plus possible sur le domaine public pour assurer sa pérennisation ;
- Le réseau d'hébergements doit être suffisamment dense pour se loger chaque soir et à proximité de l'itinéraire ;
- Le réseau doit être cohérent (éviter les doublons) et publiable (topoguide ou numérique) pour le faire connaître et parcourir.

Reste à baliser et à entretenir le circuit tracé : c'est le travail des baliseurs bénévoles de la FFRandonnée.

En savoir plus :

[www.ffrandonnee.fr/131/ouvrages-techniques.aspx](http://www.ffrandonnee.fr/131/ouvrages-techniques.aspx)

## Soutenir les actions de la FFRandonnée et de ses milliers de bénévoles, c'est maintenir les GR® de France accessibles.

La FFRandonnée collecte les dons, essentiellement par internet à partir du site [www.monGr.fr](http://www.monGr.fr).

### POURQUOI DONNER ?

Les arbres ne naissent pas marqués de blanc et rouge. Pour que vous randonniez sereinement, 8 000 bénévoles, baliseurs passionnés, s'activent toute l'année, pinceau ou serpette en mains. Création, entretien, balisage...

Ces aménageurs de la FFRandonnée protègent un réseau vivant et fragile, riche de 90 000 km de sentiers de grande randonnée homologués et balisés. Pour préserver ce patrimoine national, librement accessible à tous, nous avons plus que jamais besoin de vous ! Aidez nos équipes terrain à veiller sur les chemins grâce à vos dons.

Plus concrètement :

**Avec 40 euros** : vous permettez aux bénévoles de la FFRandonnée de baliser 1 kilomètre de nouveau GR® sur un sentier escarpé ou montagneux !

**Avec 25 euros** : vous permettez l'entretien et le balisage annuel d'un kilomètre de GR®

2 modes de collecte ont été privilégiés :

- La sollicitation directe *via* les mailings et une lettre d'information. Ce canal de collecte a permis de sensibiliser les 138 000 contacts fédéraux, essentiellement adhérents ou clients de la boutique ;
- La possibilité offerte aux acheteurs de la boutique web de la FFRandonnée d'arrondir à l'euro supérieur leur commande de produits.

Au 31 décembre 2017, 49 405 euros auront été collectés auprès de 3 645 donateurs pour financer des projets d'aménagement, de requalification, de sécurisation ou d'entretien d'itinéraires.

### LA MARNE, 1er PORTEUR D'UN PROJET BÉNÉFICIAIRE DU SOUTIEN DES DONATEURS DE LA FFRANDONNÉE

Dès 2015, l'Office National des Forêts et les collectivités locales concernées sensibilisent le comité de la Marne à la nécessaire réalisation de mobiliers en bois pour protéger les randonneurs et remédier à la dangerosité de 3 gouffres (gouffre de la Béva, de Taille Clergé et l'Aven de la Taille Clergé) situés sur le cheminement du GR®14 et du PR\* *Circuit des gouffres* de la forêt domaniale des Trois-Fontaines.

Coût des travaux : 22 000 euros. Le comité de la Marne est favorable à cette initiative mais n'a pas la capacité financière d'y contribuer et dépose alors un dossier *projet don* auprès de la FFRandonnée.

Grâce aux dons, cette initiative a pu être financée à hauteur de 5 000 euros. Le gouffre de la Taille Clergé a été ainsi réaménagé au printemps 2017. Outre la protection au moyen d'une barrière en bois, il est désormais doté de panneaux pédagogiques sur la géologie, la faune et la flore des lieux, qui facilitent ainsi l'itinérance des 2 500 à 3 000 randonneurs qui arpentent cet itinéraire !

## Appel au don : en 2017, les premiers projets soutenus par les donateurs.



En février 2017, chaque comité départemental ou régional a été destinataire d'un dossier d'appel à projets *spécial don*. Rapidement, 5 projets ont été identifiés et soutenus par la commission nationale spécial don, créée à cet effet : le remplacement d'une passerelle sur le GR®14 dans la Meuse, une sécurisation du GR®14 dans la Marne, une réhabilitation du GR®2 à la Roche Guyon dans le Val d'Oise ainsi que 2 projets en Corrèze. Le montant dédié à ces 5 projets s'élève à 8 330 euros.

3 autres projets ont obtenu l'accord de la CNSI\* et vont voir le jour dès le début 2018 : une mise aux normes de la signalétique directionnelle sur le GR®65 en Lozère, sur le GR®654 et le GR®4 en Haute-Vienne ainsi qu'une restauration du GR®52 dans le parc du Mercantour. La fédération participe ainsi aux côtés de ses partenaires, collectivités et gestionnaires d'espaces naturels, à l'entretien et la valorisation des itinéraires. Ces projets n'auraient pas pu se faire ou difficilement sans le concours des dons.

Le montant global alloué est de 13 500 euros au 31 décembre 2017 (sur les fonds collectés en 2016).



## C. SAUVEGARDE DES CHEMINS

Dans le cadre du catalogue ARA\*, 15 personnes ont participé à la journée *itinéraires et documents d'urbanisme*, organisée la veille de l'inter-région du Grand Ouest sous l'égide du Comité régional Pays de la Loire.

Cette journée aura permis d'échanger sur :

- Les documents d'urbanisme, dont le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), qui peuvent impacter durablement l'usage de certains cheminements (suppression au profit d'autres activités ou *a contrario*, classement en *espaces réservés* pour notamment garantir une continuité territoriale) ;
- La nécessité d'être partie prenante, le plus en amont possible, des dossiers de création ou d'évolution de chaque PLUI\* et d'être présent aux réunions locales de concertation pour formuler des avis sur la préservation des itinéraires actuels ou en devenir (le PLUI\* est trop avancé au stade de l'enquête publique).

### UNE VEILLE QUALITATIVE DES ITINÉRAIRES *via* le déploiement de l'utilisation du portail Suricate !

En novembre 2017, on dénombre **2 154** signalements *randonnée pédestre* pour l'année en cours répartis sur **93 départements**. Ce nombre est porté à **6 196** depuis la mise en ligne du portail (pour la randonnée pédestre). L'activité randonnée pédestre fait l'objet du plus grand nombre d'anomalies postées (**90 %**) sur Suricate. Ce qui, une nouvelle fois, démontre l'attachement des randonneurs à la qualité des itinéraires et leur protection.

Les problématiques rencontrées sont principalement dues au balisage et à la signalisation (39 %), à la dégradation des milieux (28 %), aux incidents de sécurité (24 %) et aux conflits d'usage (9 %).

En savoir plus : [www.ffrandonnee.fr/160/du-reseau-eco-veille-au-dispositif-suricate.aspx](http://www.ffrandonnee.fr/160/du-reseau-eco-veille-au-dispositif-suricate.aspx)

#### ENSEMBLE PRÉSERVONS LES ITINÉRAIRES



Immersion dans la nature, beauté des paysages, richesse des parcours motivent nos pratiques.

En sillonnant le territoire à longueur d'année, nous pouvons aider les gestionnaires d'espaces en les informant des problèmes existants. Quels que soient notre activité et notre niveau de pratique, Suricate s'adresse à nous tous.

Préservez la qualité de nos sites, de nos espaces, de nos spots et rejoignez la communauté des sentinelles des sports de nature.

#### QU'EST-CE QUE SURICATE ?

Suricate permet de signaler les problèmes que vous rencontrez lors de randonnées.

Une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation, un conflit avec un propriétaire ou d'autres pratiquants... Remplissez le formulaire, localisez le problème et envoyez-le.

Votre signalement sur un itinéraire de randonnée pédestre sera traité par la FFRandonnée, des départements et des services de l'État en lien avec le PRNSN\* du ministère chargé des Sports.

Vous serez tenu informé des suites données à votre signalement.

Devenir acteur : <http://sentinelles.sportsdenature.fr>

## D. PROTECTION DES MARQUES FÉDÉRALES (GR® ET GR® DE PAYS)

Le secteur juridique a initié un travail collectif de réflexion autour de la protection et de l'exploitation des droits attachés aux marques et itinéraires de la fédération dans le cadre des nouveaux modes d'exploitation, notamment numériques, de ces éléments.

Ces travaux ont permis de dégager des principes de contractualisation, d'instaurer une dynamique de veille pour surveiller les différentes violations de nos droits surtout sur internet, et de lancer des actions de réaction envers des contrefacteurs précis visés en raison de l'ampleur des violations qu'ils commettent ou de leur notoriété.

La poursuite de cette dynamique pour l'année 2018 est clairement tournée vers les comités pour leur fournir les outils pour se positionner face à la demande des collectivités locales en matière d'offre numérique de randonnée. Cela implique de leur fournir les informations nécessaires à l'appropriation des concepts des droits de la propriété intellectuelle, les outils de travail permettant de les appliquer et de mettre en place des procédures optimisées pour un traitement efficace de ces relations.

## 3. VALORISER ET CONSOLIDER LES COMPÉTENCES DES BÉNÉVOLES ET DES SALARIÉS

### A. FORMATION

#### La mise en place d'une nouvelle gouvernance de la formation

La commission nationale de la formation est composée de 12 membres ; la moitié des sièges est réservée aux présidents des commissions régionales de formation, représentant leurs inter-régions.

#### Chiffres clés

- 25 formations thématiques proposées au catalogue ARA\*
- 39 journées de formation ARA\* (dont 26 en région)
- 374 stagiaires ARA\* (dont les ¾ sur les stages en région)
- 10 613 animateurs diplômés licenciés pour 235 697 licenciés soit 1 animateur pour 22,2 licenciés.

#### La valorisation et la promotion de l'offre de formation FFRandonnée

Un nouveau site de gestion<sup>(1)</sup> de la formation a été mis en ligne en mars 2017. Des sessions d'informations sur son utilisation ont permis aux présidents des commissions régionales formation et aux salariés des régions et départements de se familiariser avec ce nouveau portail.

(1) <https://formation.ffrandonnee.fr/>

La transition vers la nouvelle plateforme a été réalisée dans de bonnes conditions, permettant la migration de tous les stages, programmés en 2016 et en 2017 (658 stages). Les stages 2018 ont facilement été enregistrés dès la rentrée (déjà 374 stages) par les présidents des commissions régionales formation et les gestionnaires régionaux.

Le grand public (licencié ou non) trouve aussi ses marques puisque le nombre de stagiaires enregistrés en 2017 est de 6 570 soit presque qu'autant qu'en 2016.

### Formations ARA\*

La 4ème édition du catalogue ARA\* a proposé un total de 25 formations thématiques regroupées autour de 4 grands chapitres :

- Piloter-Gérer ;
- Communiquer-promouvoir ;
- Animer-encadrer-organiser (dont séjours et voyages) ;
- Aménager-baliser-numériser.

Ce panel de thématiques permet à l'ensemble des responsables associatifs, de comités et de clubs, de trouver une formation pour répondre à leurs besoins, qu'il s'agisse d'un président de comité régional, d'un animateur, d'un référent Suricate, d'un trésorier de club, ou encore d'un webmaster.

374 stagiaires ont bénéficié en 2017 des interventions réalisées dans le cadre des 39 journées de formation ARA\*. Le groupe de travail sur la formation des responsables associatifs a décidé d'accélérer le mouvement de régionalisation des formations ARA\*.

Cette volonté s'est traduite au second semestre 2017 par un grand nombre de journées organisées sur les territoires. Pour la première fois depuis leur création, les offres ARA\* sont plus nombreuses en région avec 26 journées réalisées contre 13 au siège, et plus attractives avec 275 stagiaires (10,5 stagiaires par stage) pour 99 au siège (7,6 stagiaires par stage). Ce mouvement initié en 2016 sera encore accentué dans le catalogue 2018 par la mise à disposition des intervenants/formateurs au profit des comités.

## B. FORMATION DES BÉNÉVOLES

### 2017, l'année de la construction d'un nouveau cursus de formation pour les animateurs

#### Les idées forces de ce nouveau cursus animateur

- L'acquisition des techniques de pratique est un pré requis
- Une place importante donnée à l'animation de groupe et à la pédagogie
- Une partie de la formation va se faire à distance
- Certains contenus de formation communs à toutes les spécialités (tronc commun et module santé)
- Plusieurs spécialités et plusieurs niveaux (spécialisations/perfectionnement)
- La certification évolue vers une évaluation en situation
- Liaison avec une ou des certifications professionnelles.

Ces travaux sont menés au sein de 9 groupes de travail composés de présidents de commissions régionales de formation, d'instructeurs, de formateurs, et encadrés par un comité de pilotage.

Le nouveau cursus de formation des animateurs verra le jour en janvier 2019, avec la création de 4 nouvelles qualifications fédérales : 3 brevets fédéraux et un certificat qui pourront être renforcés par 6 spécialisations telles qu'entraîneur fédéral longue côte, option santé ou encore trek...

### Pourquoi un nouveau cursus ?

Accompagner l'évolution des attentes des pratiquants et le développement de nouvelles activités telles que le longue côte ou la marche nordique passe par la formation de ses encadrants. Il est apparu nécessaire de faire évoluer les appellations vers des intitulés de diplômes plus explicites. Les modalités de formation doivent être modernisées et tenir compte des méthodes pédagogiques existantes (formations plus courtes, s'appuyant davantage sur la pratique de terrain et le développement de la formation à distance). Cette réforme permet de prévoir un nombre de stagiaires plus conséquent.

Autre nouveauté : l'acquisition des techniques d'une activité ne se fera pas au cours des formations d'animateurs, mais au préalable devra avoir été acquise soit par l'expérience soit en suivant un stage de pratique. C'est ainsi que 7 nouveaux stages de la filière *pratiquer* verront le jour fin 2018 afin de permettre aux licenciés de la fédération, futurs animateurs ou non, de découvrir et d'apprendre à pratiquer la marche nordique, le longue côte, la marche d'endurance, ou encore la raquette à neige.

Ce nouveau cursus de formation des animateurs permettra aussi de proposer à chaque licencié de suivre une partie de ces formations à son rythme par de la formation à distance. Chacun suivra des petits modules de formation construits avec vidéos, images, son, textes ... tout en échangeant avec les autres stagiaires et les formateurs. Ainsi les formations proposées seront plus courtes (5 jours maximum), modernes et attractives.

#### Bénévoles 2024, créons du lien

Le CNDS\* a lancé en avril un appel à projets de développement des fédérations dans le cadre de l'héritage des JO de Paris 2024. Le projet *Bénévoles 2024 - Créons du lien*, proposé par la fédération, a été retenu et sera soutenu par le CNDS\*. Son objectif est de mettre en relation les bénévoles avec les structures. Les *missions - fonctions* occupées par les bénévoles au sein des clubs et des comités seront référencées. Les structures (clubs-comités) auront à identifier les *manques* et à exprimer leurs besoins *ponctuels ou permanents*. Ce projet qui est entré en 2017 dans sa phase de conception a pour ambition de répondre à 4 objectifs : attirer, détecter les licenciés voulant s'investir dans des responsabilités au sein d'un club ou d'un comité, valoriser et fidéliser les bénévoles déjà impliqués dans notre fédération ou qui pourraient s'y investir.



## 4. FAIRE ÉVOLUER LE SCHÉMA ÉCONOMIQUE DE LA FÉDÉRATION

Dans un contexte général de baisse des subventions publiques, où le monde associatif doit innover pour générer des ressources financières nécessaires à ses actions, l'ambition de la FFRandonnée dans cet objectif est d'augmenter la part des recettes issues des nouveaux produits et services dans le budget national et dans celui de ses comités.

### Chiffres clés

- 55 topos produits tirés pour 225 000 exemplaires
- 24 600 topos vendus *via* la e-boutique ou directement à des clients
- 200 300 topos vendus au sein du réseau Sofédís (+ 2%)
- + 15% de régie pub Passion Rando
- 156 357 magazines Passion Rando servis par abonnement
- 18 sessions Réussir sa Rando
- 794 PassGR vendus

## A. COMMERCIALISATION

Une véritable politique de suivi et de développement clients par internet s'est construite en 2017. Ainsi, nos adhérents et clients sont notamment informés par email de la parution d'un topoguide de leur territoire, des promotions spéciales auprès de nos partenaires et, s'ils en sont d'accord, de l'actualité des topoguides et de la boutique.

26

### Passion Rando

4 numéros ont été diffusés en kiosque et auprès des abonnés en 2017.

### LES ABONNÉS PASSION RANDO

Grâce à ses 40 000 abonnés, le magazine Passion Rando bénéficie d'un lectorat solide et fidèle.

Il faut toutefois l'ancrer plus encore dans notre réseau d'adhérents.

**Des opérations promotionnelles ont été mises en place pour la parution de chaque numéro** : sur le site [ffrandonnee.fr](http://ffrandonnee.fr) et Facebook.

### Une étude de lectorat

Après 4 ans de la formule kiosque, la FFRandonnée a interrogé les lecteurs de Passion Rando afin de connaître leur intérêt et leurs attentes sur l'évolution du magazine. Une enquête a été menée par sondage électronique en mai 2017 auprès de 13 970 personnes (26 % de taux de réponse).

Les principaux enseignements :

- **Des retours positifs sur le contenu éditorial actuel** ;
- **Des attentes liées à de nouvelles rubriques** : plus d'idées de randonnées et d'informations de proximité (manifestations, etc.).

**La nouvelle maquette paraîtra en mars 2018.**

### Topoguides papier/numérique et Randofiches®

Fiers de nos topos ! Après une année difficile en 2016, les ventes topos à travers le réseau Sofédís se stabilisent cette année, avec notamment une dynamique de réassortiment de librairies pendant l'été.

### PODIUM DES TOPOS 2017

En termes de meilleures ventes, le tiercé gagnant reste inchangé, avec les GR® 20, GR® 70 et GR® 65, soit la Corse, le chemin de Stevenson et le Saint Jacques Le Puy-Figeac.

Parmi les nouveautés, signalons le bon résultat des titres Via Garona, le Haut Vaucluse et les Dentelles de Montmirail, qui bénéficient d'un vrai plébiscite du public !

Le siège a organisé en mars 2017 une journée de sensibilisation sur la problématique de la diffusion des topoguides et la compréhension du marché de l'édition. Elle a rassemblé 20 comités départementaux et régionaux.

### Production éditoriale

Cette année, le service production du national a publié **55 topoguides** représentant 225 000 exemplaires imprimés, soit 24 GR®, 30 PR\* et 1 Citadines, répartis comme suit :

- 8 nouveautés (5 GR® et 3 PR\*) ;
- 42 nouvelles éditions (18 GR®, 23 PR\*, 1 Citadines) ;
- 4 refontes complètes (1 GR®, 3 PR\*) ;
- 2 réimpressions (1 GR®, 1 PR\*).

### Les produits éditoriaux et les relations avec les collectivités territoriales



Parmi les 55 topoguides produits cette année, 8 nouveautés, fruit d'un travail à long terme entre comités, collectivités territoriales et acteurs de la randonnée pédestre :

- Des Monts du Cantal à la Vallée du Lot ;
- Tours dans le Grand Pic Saint-Loup ;
- La Vallée de la Drôme ...à pied® ;
- La Via Garona ;
- GR® Paris 2024 ;
- De la Vilaine à la Loire (version numérique) ;
- Le PNR des Baronnies provençales ...à pied® ;
- Rochebaron ...à pied®.

D'autres projets de topos ont été engagés dès cette année, préparant ainsi les prochaines saisons.

Depuis le début du programme numérique, 400 Randofiches® fédérales ont été produites directement par les comités eux-mêmes à partir de la BDRando\*, dont pour la seule année 2017, près d'une centaine de Randofiches®, chiffre auquel il faut ajouter environ 70 Randofiches® personnalisées supplémentaires produites en 2017 hors BDRando\* par le national pour le compte de comités en partenariat avec leurs collectivités territoriales.

Le national a produit également 1 e-topo (format PDF) disponible sur la boutique en ligne, qui décrit le GR®34 Du barrage d'Arzal à Saint-Nazaire ; il n'existe pas dans la collection des topoguides papier.

## B. VENTES DIRECTES

La boutique de la fédération a élargi sa gamme de produits tout au long de l'année, en s'appuyant notamment sur ses partenaires. Sont ainsi proposés des vêtements de la gamme Vertical GR®, des produits d'alimentation Voyager adaptés à l'itinérance ou encore la collection 1/75<sup>e</sup> des cartes de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Ces produits, complémentaires aux topos, représentent désormais 20 % du chiffre d'affaires de la boutique, le reste étant bien évidemment constitué par les topoguides.

Les ventes directes enregistrent une progression de 25 %. Les efforts de promotion, de mise en avant de nos marques via le site monGR.fr, la politique d'information et d'accompagnement clients par internet commencent à porter leurs fruits.

### RÉUSSIR SA RANDO

Après une expérimentation réussie en 2016, le dispositif *Réussir sa rando* a été reconduit en 2017 avec l'appui de 7 comités régionaux et 13 comités départementaux. 17 associations ont ainsi réalisé 18 sessions permettant à 107 personnes de participer aux modules de 3 initiations.

Ces modules permettent d'initier à la préparation de la randonnée, à l'orientation à la randonnée avec une carte. Ils sont plébiscités par les organisateurs et les participants pour leurs contenus théoriques et pratiques.

À l'issue de ces 2 années, ce sont plus de 300 personnes qui ont bénéficié de ces actions dont plus du tiers sont des randonneurs non licenciés. Cette formule d'initiation vise prioritairement les pratiquants non licenciés et permet d'atteindre les objectifs suivants :

- Assurer notre rôle de fédération délégataire pour permettre à tous une pratique responsable, dans les meilleures conditions de sécurité ;
- Faire connaître et reconnaître la fédération par le grand public ;
- Attirer de nouveaux publics, de nouveaux licenciés ;
- Accroître les ressources financières en proposant ce nouveau service ;
- Valoriser les clubs et les animateurs brevetés au sein de la fédération ;
- Fournir aux comités un kit pour le déploiement du dispositif.

## 5. ADAPTER LA FÉDÉRATION AU NUMÉRIQUE DANS UN ESPRIT DE COMPÉTITIVITÉ ET D'INNOVATION

### A. ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU SUR LA BDRANDO\*

Outre l'accompagnement des comités pour faciliter leur appropriation de l'outil et leur entrée en production dans BDRando\*, les efforts ont porté en particulier sur des comités non engagés dans le programme numérique. 3 nouveaux comités ont rejoint le programme au cours de l'année 2017.

#### Chiffres clés

- 77 comités signataires du programme numérique
- 68 comités ont produit de la donnée géographique et/ou éditoriale dans BDRando\*
- 21 topos issus de la chaîne numérique
- 150 suggestions de Randonnées (réalisées en vue de l'abonnement GR@ccess qui sera proposé en avril 2018)

Des réunions animées par les coordinateurs interrégionaux numériques ont permis d'échanger régulièrement sur les problématiques de fonctionnement et de formation liées à BDRando\*.

### B. NUMÉRISATION DES ITINÉRAIRES

En 2017, **68 comités** ont produit des données dans la BDRando\* contre 58 en 2016.

Le national a procédé à la validation de tronçons créés par les gestionnaires de données et validés par les administrateurs locaux de ces 68 comités (dont une trentaine de comités avec une activité régulière de mise à jour des données).

Dans cette phase d'appropriation des outils par les comités, les équipes du siège ont contribué à leurs côtés à valider des tronçons et/ou saisir les descriptifs dans la BDRando\*, pour les itinéraires devant faire l'objet d'une publication de topoguide sur 2017, ou pour ceux devant être diffusés sur MonGR v2, soit 19 400 km de GR® dont 9 975 km de tout ou partie d'itinéraires du Top des GR®.

Environ **175 circuits PR\***, issus de topoguides publiés en 2016 ou de Randofiches® produites par les comités, ont été saisis dans la BDRando\*, principalement par le national, puis livrés en 2017 à notre partenaire IGN\* pour faire la promotion de nos itinéraires sur le portail national IGN\* Rando (35 Randofiches® et 9 Parcours Géo Dirigés réalisés par les comités, 131 par le siège fédéral).



## Perspectives

Les échanges intervenus au cours de l'année 2017, les outils et les indicateurs de suivi mis en place autour de la BDRando\* permettent d'envisager des axes prioritaires de travail pour les acteurs du programme numérique :

- Finaliser la collecte des données géographiques des quelques GR® du Top ;
- Approfondir le travail de collecte des données d'habillage ;
- Viser à ce que le seuil de 20 % maximum du réseau d'itinéraires qui date de plus de 4 ans ne soit pas dépassé.

Pour faciliter l'implication des comités dans ces axes de travail, le national a initié en 2017 des travaux de refonte du support utilisateurs afin que les comités puissent disposer de plusieurs canaux d'aide.

La mise à jour des 2 tutoriels utilisateurs de BDRando\* (administrateur national de données, gestionnaire et administrateur local de données) a été engagée en tenant compte des retours utilisateurs, des corrections ou encore des paramétrages réalisés tout au long de l'année.

Les évolutions impactant l'intégralité de la BDRando\* (WebSIG\* et Publiweb\*) et initiées en 2016, ont été finalisées en 2017 dont la création des bases de données pour l'outre-mer avec initialisation du processus sur La Réunion.

Concernant Publiweb\*, plusieurs évolutions fonctionnelles ont été réalisées en 2017. Parmi les améliorations les plus significatives : l'optimisation des circuits de validation des données, la création de la publication *Suggestion*, qui sera notamment exploitée dans MonGR v2, l'amélioration de l'interface de saisie et des évolutions majeures sur les Randofiches® (citons l'insertion de plusieurs thématiques, l'ajout des dénivelés négatifs, la génération d'une Randofiches® en haute définition permettant de personnaliser la mise en page, etc.).

### MonGR.fr, le 1er portail national des GR® en France

Après une année d'existence et un travail du national pour enrichir les contenus éditoriaux et améliorer l'ergonomie et les performances du site, MonGR.fr a confirmé en 2017 sa place de 1er portail de valorisation des GR® de France.

Avec 350 000 visiteurs et plus de 530 000 sessions, MonGR.fr a connu une augmentation continue de sa fréquentation au cours de l'année 2017, passant de 25 000 visiteurs mensuels en début d'année à 50 000 en décembre 2017.

Cette évolution positive s'appuie sur la qualité des informations du site et sur un important travail de promotion pour diversifier les sources du trafic. Ainsi, on constate en 2017 que 30 % des visiteurs proviennent des autres sites (sites des comités, du site FFRandonnée.fr et de sites web de randonnée), 9 % de la publicité, 14 % des réseaux sociaux dont Facebook, 19 % des infolettres envoyées directement aux internautes et enfin 28 % des moteurs de recherche tel que Google.

À la fin 2017, MonGR est positionné dans les 10 premiers sites de référence pour Google, une progression de 450 % en un an. Ce travail sur le positionnement a un effet immédiat sur la notoriété du site, sa crédibilité et évidemment sa fréquentation.

### Préparer le nouveau produit : abonnement GR@ccess

Les équipes du siège auront été fortement mobilisées tout au long de l'année 2017 pour concevoir et engager la réalisation de la version 2 de MonGR.fr. Cette version 2 vise à rendre accessibles les données numériques des itinéraires (trace, descriptif complet, points d'intérêt hébergeurs sous la forme de parcours géo-dirigés ou suggestions de randonnée GR®) via un abonnement numérique. Cet enrichissement considérable du portail sera opérationnel au printemps 2018.

#### L'ABONNEMENT GR@ccess

Présenté aux inter-régions de l'automne 2017, ce nouveau produit est l'un des aboutissements concrets du programme numérique fédéral. Quelques rappels...

#### De l'itinéraire au pratiquant via le programme numérique :

- En 2010, la fédération lance le projet qui deviendra le programme numérique fédéral ;
- 77 comités départementaux s'engagent, se forment et produisent des données dans BDRando\* (Publiweb\* et WebSIG\*).

**Stratégie marketing :** conçue entre les étés 2014 et 2015, elle avait pour objectif de finaliser le programme numérique fédéral en structurant les produits et services qui seraient proposés aux pratiquants (validée par le comité directeur de septembre 2015).

Elle prévoit, outre la création de MonGR.fr, la création d'un abonnement **GR@ccess**. Il s'agit de proposer aux internautes un accès aux contenus de la BDRando\* (géographiques et descriptifs).

L'abonnement **GR@ccess** est un produit issu directement de la BDRando\*, donc du travail (production des données) et des investissements (création et maintenance de l'outil base de données) collectifs fédéraux.

Les investissements du national et les droits d'accès et abonnements de services des comités *signataires* ont permis la *construction de la BDRando\**. Le travail quotidien des collecteurs, des gestionnaires, des administrateurs, des services du siège produit les données qui permettront demain d'exploiter de nouveaux produits et services pour les randonneurs.

Un principe validé par le comité directeur de mars 2017 : l'ensemble des structures fédérales impliquées dans le programme numérique doit bénéficier de ses retours financiers pour assurer son propre retour sur investissement au-delà des produits existants (topoguides ou Randofiches® qui, pour ces dernières, génèrent déjà des retombées économiques).

**Le national et les comités s'allient pour proposer un produit de haute qualité pour contrer les acteurs du Net et valoriser le travail des bénévoles.**

**La réussite de l'abonnement GR@ccess repose sur la mobilisation de tous :** les comités collectent, gèrent et saisissent la donnée, le national la traite et la distribue sur monGR.fr.

**Le lancement de l'abonnement GR@ccess** est prévu début avril 2018 avec un **tarif privilégié pour les adhérents de la FFRandonnée**.

## C. PRODUCTION CARTOGRAPHIQUE ET IGN\*

### Collaboration avec l'IGN\*

L'IGN\* est un partenaire historique de la FFRandonnée. Notre collaboration vise notamment à améliorer conjointement la qualité des informations relatives aux itinéraires pour un meilleur service aux usagers.

312 fiches d'anomalies IGN\*, c'est-à-dire 93 dalles IGN\* impactant environ 132 feuilles Scan 25 contrôlées par les géomètres IGN\*, ont nécessité des validations FFRandonnée (comités et siège) pour le balisage des itinéraires constatés sur le terrain par rapport au tracé saisi dans le Système d'Information Géographique (SIG).

Suite à l'étude initiée en 2016 par l'IGN\*, destinée à émettre des propositions permettant d'optimiser la gestion des données itinéraires à la FFRandonnée et à l'IGN\*, la FFRandonnée a établi en 2017 la liste des investigations à mener dans l'hypothèse de l'adoption de la BD Topo comme futur référentiel cartographique. Ces investigations devront permettre de confirmer le passage ou non à la BD Topo comme référentiel cartographique pour la fédération et les modalités de mise en œuvre. Un travail à engager avec les acteurs du programme numérique.

### Production cartographique et cession de droits

6 cartes ont été produites pour répondre à la requalification des GR® du Top (GR® TMB - GR® de Pays Tour du Beaufortain - les GR® 4, 41 et 10) ; 1 carte relative à l'évolution du tracé de certains des GR® européens.

A noter également que la FFRandonnée (directement ou à travers ses comités) a été régulièrement sollicitée en 2017 pour fournir des données extraites du SIG\* ou des statistiques pour :

- Ses comités départementaux et ou régionaux ;
- Des organismes externes à la FFRandonnée (collectivités, agences de l'eau, sécurité civile, IGN\*, ministère des Sports, etc.).

## D. MODERNISER NOS OUTILS

La mission systèmes d'information (MSI) s'est mobilisée en 2017 tant sur les projets d'applications que sur le chantier de consolidation de l'infrastructure informatique de la fédération. L'accompagnement des utilisateurs dans l'appropriation des nouveaux outils est également un aspect majeur de sa mission.

### L'activité de MSI\* en quelques chiffres

- 2 278 boîtes mails gérées
- 3 915 808 mails entrants dans l'année
- 3 201 343 mails bloqués par les anti-spam de la fédération
- 2 670 GO de données stockées et sécurisées
- 58 sites internet des comités sur la plateforme proposée par la FFRandonnée

### Les projets métiers

- Les dernières améliorations apportées à MonGR V1 et la préparation de MonGR V2 et de son abonnement numérique auront été au cœur de l'activité en 2017. La mise en œuvre de ces chantiers a nécessité un travail de conception et d'échanges avec les prestataires pour cadrer leur réalisation technique et les échanges entre systèmes. De la participation aux spécifications fonctionnelles et techniques au suivi des développements informatiques et aux tests avant ouverture aux utilisateurs, la mise en ligne d'outils de qualité a impliqué une véritable organisation en mode projet.
- Le service MSI\* s'est également mobilisé sur les correctifs ou évolutions prévues sur les systèmes existants : système de gestion de la vie fédérale, outil relatif aux formations, site internet fédéral et sites des comités, etc.
- La mise en place de portails collaboratifs SharePoint est de plus en plus sollicitée par les différents pôles et services sur leurs projets. Ainsi, pour le championnat de France de longe côte 2017, un portail permettant de gérer les inscriptions a pu être créé, tout comme un portail spécifique à l'accompagnement des comités pour le déploiement d'Office 365.

### Les projets infrastructures et transverses

La consolidation de nos infrastructures a eu notamment pour objet en 2017 de renégocier nos contrats d'hébergement de nos applications, réunies dorénavant chez 1 prestataire au lieu de 2 avec une meilleure qualité de service.

Un nouvel outil d'envoi d'infolettre a également été déployé pour sécuriser nos envois et disposer d'outils de suivi permettant aux services d'analyser l'intérêt porté par nos lecteurs aux informations diffusées.

Office 365 : impliqué sur un atelier de démonstration ayant rencontré un franc succès lors du congrès, le service MSI\* a assuré tout au long de l'année l'accompagnement technique aux utilisateurs pour le déploiement de ce bouquet d'outils ouvert aux comités. Office 365, c'est une messagerie sécurisée et plus de 900 boîtes mails créées pour les comités avec une adresse se terminant par @ffrandonnee.fr, la possibilité d'accéder à Skype entreprise pour des conférences audio et/ou vidéo, l'accès à des outils sécurisés de stockage de documents ou aux outils du pack office.

### OFFICE 365

La fédération a décidé de déployer cet outil de partage d'information, pour une communication réseau plus performante. Le national a organisé communications et formations à l'intention des dirigeants et des salariés des comités :

- Entre avril et juin, 8 formations ont été dispensées via Skype Entreprise.
- Au siège 2 séances organisées spécialement pour les salariés et référents des comités.

Au total, 150 personnes ont été formées en région et 147 au siège.

**Objectif : que les boîtes mails créées pour les comités soient utilisées à 100 % d'ici l'AG d'avril 2018.**



## 6. DYNAMISER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES ADHÉRENTS, SYMPATHISANTS ET PRATIQUANTS

Si l'évolution de 2,5 % du nombre de titres dans les clubs FFRandonnée constitue un indicateur positif du sentiment d'appartenance à la FFRandonnée, bien d'autres signes montrent l'attachement d'un public beaucoup plus large à nos activités que ce soit dans le domaine du développement des pratiques que dans celui des itinéraires.

### Chiffres clés

- 840 000 visites par 547 000 visiteurs sur [ffrandonnee.fr](http://ffrandonnee.fr)
- 532 000 visites par 348 000 visiteurs sur [monGR.fr](http://monGR.fr)
- 477 500 visites sur la e-boutique
- 117 000 contacts mails
- 75 000 fans Facebook
- 58 comités utilisant le CMS (système de gestion de contenus web) proposé par la FFRandonnée
- 70 % d'utilisation des adresses génériques comités et présidents utilisées

Des dizaines de milliers de personnes ont visité nos sites internet et nos stands sur les différents salons sur lesquels la fédération a été présente (national ou comités).

Ces personnes sont attachées à la qualité des contenus proposés par la fédération et à son engagement associatif d'une pratique responsable de la randonnée, mais également d'une promotion et d'une préservation d'un réseau unique au monde d'itinéraires pour tous les niveaux de pratique dans l'ensemble des milieux (littoral, plaine, montagne).

Cette reconnaissance se traduit également par l'importance des sollicitations médias auquel la fédération a dû répondre en 2017.

## A. LES SITES INTERNET

### LE SITE NATIONAL

Le site internet [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr) est une vitrine institutionnelle et sportive de la fédération. Son rôle est d'informer ses adhérents, les acteurs territoriaux et ses partenaires sur ses différentes activités et actualités.

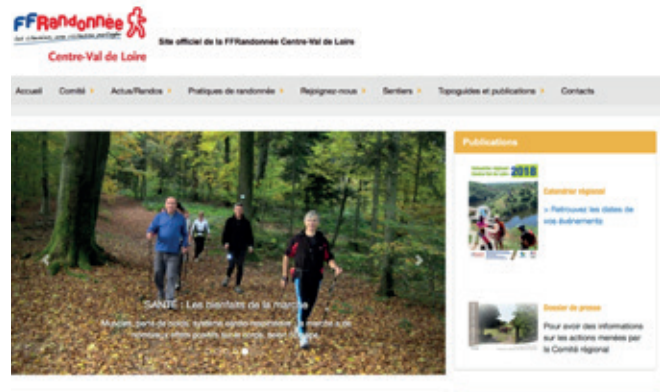
Pour l'année 2017, le site internet a enregistré : 840 000 visites et plus de 2 437 000 pages vues. Les principales infos recherchées sont les informations relatives aux clubs, à la licence, aux GR® mythiques, aux actualités ou aux itinéraires de randonnée.

Plus de 800 actualités relatives aux événements FFRandonnée, à des conseils techniques, à des actualités liées aux itinéraires et aux territoires ont été publiées sur le site fédéral.

### LES SITES DES COMITÉS

L'année 2017 aura permis à 58 comités (46 départementaux et 12 régionaux) d'adopter le nouveau CMS\* mutualisé avec la FFRandonnée pour leur permettre de construire leur propre site internet.

Ce système plus performant permet à tous de bénéficier des mises à jour, d'un suivi technique, d'une utilisation plus facile et plus ergonomique et d'une assistance. Si cet outil est commun, il laisse à chaque comité la possibilité d'adopter une ergonomie de site personnalisable.



Quelques exemples :

<https://centre-val-de-loire.ffrandonnee.fr>

<https://bretagne.ffrandonnee.fr>

<https://loir-et-cher.ffrandonnee.fr>

<https://var.ffrandonnee.fr>

### LES SOLLICITATIONS MÉDIA

Entre engouement populaire pour la marche et la randonnée sous toutes leurs formes, célébration du 70ème anniversaire des sentiers de Grande Randonnée et nos différents temps forts (congrès, salons, rentrée sportive, inauguration GR® Paris 2024, championnat de France de longue côte, jeu Mon GR® préféré...), de nombreux médias se sont fait le relais de nos actions et actualités.

La FFRandonnée a notamment répondu présente à la matinale d'Aïda Touihri sur CNews le 01/04/2017, la matinale de Jean-Jacques Bourdin sur BFM - RMC le 11/07/2017 - *Allo Europe 1* avec Guillaume Genton le 17/07/2017, la chronique *3m pour comprendre* sur RTL le 25/07/2017, la chronique *forme* de la Quotidienne sur France 5 le 18/09/2017.

D'autres retombées médias notables ont valorisé les GR® dans *Alpes Loisirs* (mai), *Montagnes magazine* (mai), le long côte dans *Ça m'intéresse* (hors-série mer-océan août), *Notre temps santé* (juin), la marche nordique (*Grands-Parents mag* août) ou la pratique de la rando en général dans *Maxi* (juillet), *Femme actuelle* (juin), *Modes et travaux* (mai), *Pèlerin mag* (mars), *Santé magazine* (juillet), *Tonic* (juin), *Tribune Santé* (mars). Ces exemples sont sans compter la série de l'été sur la marche par le quotidien *Le Monde* et le hors-série *Marcher avec les philosophes* de *Philosophie magazine* à la rentrée.

## LES SALONS

### Salon Destinations Nature à Paris



La randonnée itinérante et les GR® étaient à l'honneur sur notre stand qui mettait notamment en avant l'histoire de la fédération et des GR® et notre 70ème anniversaire.

Sur l'espace ateliers-conférences, 2 ateliers sur l'itinérance :

- Conseils de préparation à la randonnée itinérante avec Sylvain Bazin suivi d'une séance de dédicace de son livre sur le stand ;
- La Grande Traversée du Jura... à pied® sur le GR®5, GR®9 et GR®509 à l'occasion de la sortie du topoguide.

Le président a également accueilli sur le stand plusieurs personnalités intéressées par nos activités notamment :

- Madame Barbara Pompili, secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité ;
- Madame Martine Pinville, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire ;
- Monsieur Frédéric Valletoux, président du Comité régional du tourisme Île-de-France et maire de Fontainebleau.

Enfin, le salon a été l'occasion de se rapprocher de nos amis randonneurs catalans avec la signature d'une convention avec la Federació d'Entitats Excursionistes de Catalunya (FEEC) en présence de Jordi Merino (président de la FEEC), Marcel Martinez (président FFRandonnée Pyrénées-Orientales) et Robert Azàis (président de la FFRandonnée) et la présentation au public du nouveau topoguide *La Catalogne... à pied®*.

### L'accompagnement des comités sur les salons en région

La FFRandonnée s'est aussi mobilisée pour accompagner les comités sur des salons en région, notamment :

- Salon du tourisme de Rennes 27/29 janvier ;
- Salon des sports de nature de Montpellier 10/12 février ;
- Salon du tourisme de Toulouse 24/26 février ;
- Salon du randonneur de Lyon 24/26 mars ;
- Salon des sports de nature de Lille 31 mars/2 avril ;
- Festival des randonnées de Lozère (Mende) 25/28 mai ;
- Salon de la marche nordique dans le cadre de l'Euronordicwalk dans le Vercors en juin 2017 ;
- Sènioreva à Lille 5/7 octobre.

### Le Grand Bivouac

Du 19 au 22 octobre 2017, la FFRandonnée était présente, pour la 4ème année consécutive, sur le festival du Grand Bivouac où se réunissait aussi le réseau des Grands itinéraires pédestres. 3 temps forts à ce rendez-vous :

- La réunion du réseau constitué de 22 associations adhérentes, a permis d'établir le bilan des actions menées en 2017, le bilan financier et la présentation du nouveau logo du réseau. L'après-midi était dédiée principalement à un atelier de prospective *Faire vivre le réseau* afin de définir les bases d'un mode de fonctionnement commun.
- Le stand du réseau des Grands itinéraires pédestres coordonné par la FFRandonnée a accueilli 13 exposants : Sur les Pas des Huguenots, Chemin de Stevenson, Les Amis du Chemin de Saint Guilhem, Chemin Urbain V, Chemins du Mont Saint Michel, Chemins de Saint Jacques de Compostelle (ACIR), Sur les pas des Maîtres sonneurs (Berry), IPAMAC (Inter-PARcs-MAssif-Central), Dordogne de villages en barrages, Grande Traversée du Jura, Echappée Jurassienne, Grande Traversée des Alpes et la FFRandonnée.
- Une conférence sur le thème *Itinérance et santé* animée par Christian Brochier (co-président de l'association Sur le Chemin de RL Stevenson) en compagnie de Michel Legros (président du réseau européen Stevenson) et de Catherine Kabani (médecin fédéral). Plus de 100 personnes ont participé à la conférence et aux échanges qui ont suivi.

L'engouement des visiteurs pour avoir des informations et des renseignements de qualité sur les chemins et itinéraires s'est fait une nouvelle fois ressentir.

## B. LES RÉSEAUX SOCIAUX

Fin 2017, le compte Facebook de la FFRandonnée recense plus de 75 000 fans contre environ 50 000 l'an passé à la même date (soit une progression de 50 %) ce qui prouve l'importance du canal digital dans la communication fédérale. Plus de 400 posts ont ainsi été publiés au cours de l'année atteignant en moyenne près de 25 000 personnes. Plus d'une dizaine d'entre eux ont par ailleurs atteint la barre des 200 000 personnes touchées, permettant d'augmenter considérablement la visibilité de la page et celle de la FFRandonnée. La publication d'une citation de Jean Giono a même atteint la barre d'un million cent mille personnes.



Plus concrètement, son animation quotidienne a permis d'enregistrer plus de 13 000 visites sur la boutique en ligne (2.8 % du trafic), 44 000 visites sur le site [ffrandonnee.fr](http://ffrandonnee.fr) (5.85 % du trafic) et plus de 70 000 visites sur le site [monGR.fr](http://monGR.fr) (16.4 % du trafic).

En plus de ce flux vers nos différents sites, la page offre un contenu ludique, informatif et parfois humoristique afin de pouvoir toucher une audience toujours plus large et satisfaire les envies des randonneurs. Reportages, actualités et découvertes de nouveaux endroits ont ainsi été proposés.



Notons la promotion digitale *Mon GR® préféré* qui a atteint une audience cumulée de 2 150 000 personnes sur Facebook.

En dehors de Facebook, le compte twitter transmet quotidiennement les actus randos du site internet [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr) à destination des 9 000 abonnés. Il a servi également de relais de communication pour la 3ème édition du championnat de France de longe côte. A ce titre, 58 posts ont été publiés sur la plateforme sociale au cours du week-end de compétition.

## 7. CRÉER LES CONDITIONS D'UN RENOUVELLEMENT, D'UN RAJEUNISSEMENT ET D'UNE DIVERSIFICATION DES PUBLICS

Contrairement aux idées reçues, la randonnée ne s'adresse pas uniquement aux retraités. Si l'âge moyen se situe pour les licenciés de la FFRandonnée autour de 63 ans, le baromètre sports de nature 2016 le situe à 46 ans pour l'ensemble de la population française. Des indicateurs qui incitent la FFRandonnée à poursuivre son ambition de développer des offres adaptées aux différents publics.

### Chiffres clés

- 23 % de licenciés associatifs de - 60 ans
- 17 opérateurs Réussir sa rando (25 en 2016)
- 10 jeunes engagés dans les séjours *Des ailes à tes baskets*
- 6 793 Randocartes®
- 1 730 animateurs marche nordique
- 1 104 animateurs Rando Santé®
- 259 clubs labellisés Rando Santé®

## A. DES PRATIQUES DIVERSIFIÉES

### Marche nordique

Avec une progression de 16 % de nos clubs au cours de ces 2 dernières années, ce sont désormais 734 associations qui proposent l'activité marche nordique au sein de notre réseau (23.3 % de nos clubs).

Le comité Auvergne-Rhône-Alpes représente la Fédération sur les événements Euronordicwalk et Nordicwalk in Lyon : un positionnement incontournable sur ces rassemblements qui démontrent l'implication de la FFRandonnée sur la marche nordique auprès du grand public mais aussi des acteurs du secteur.

Cette très forte augmentation illustre un intérêt croissant pour cette activité qui ne manque pas d'atouts. Accessible à tous, facile et technique, la marche nordique permet à nos clubs de se diversifier et de répondre aux attentes des randonneurs qui souhaitent une offre multi activités au sein de leurs clubs (enquête licenciés 2016).

Cette tendance permet d'accroître aussi la professionnalisation du club et les compétences des animateurs. 1 730 animateurs en marche nordique sont aujourd'hui formés. C'est + 47 % en un an. À noter que certaines régions organisent des regroupements d'animateurs pour leur permettre de bénéficier d'une formation continue.

### Rando Challenge®

Cette année a vu naître un nouveau championnat de France des clubs de randonnée pédestre (en remplacement de la coupe de France et de sa finale nationale). Il est constitué d'épreuves Rando Challenge® labellisées FFRandonnée qui :

- Se déroulent sur une saison sportive, c'est-à-dire du 1er septembre de l'année n au 31 août de l'année n+1 ;
- Sont organisées par des comités et des clubs FFRandonnée ;
- Sont ouvertes à tous les clubs FFRandonnée à jour de leur affiliation ; ils y sont représentés par une ou plusieurs équipes constituées de 3 ou 4 licenciés ;

Ces épreuves donnent lieu à l'attribution de points à l'ensemble des équipes participantes. Un cumul annuel de ces points par club permet de décerner le titre de champion de France.

### Rando Challenge® : championnat de France 2017

Au total, sur la saison 2016/2017, 19 épreuves championnat de France ont été organisées pour 234 équipes participantes et 119 clubs classés. Félicitations à l'association sportive des postes et télécommunications Castres pour sa belle 1ère place, suivie de près par l'Association Randonnée Nogentaise et le club de l'Astragale de Mirecourt. Un trophée a été remis à ces 3 clubs lors d'événements fédéraux (inter-régions ou assemblées générales).

Une formation ARA\* *Organiser un Rando Challenge®* a été animée en Nouvelle-Aquitaine par le référent régional et le conseiller technique fédéral en charge du dossier. Elle a permis à 11 responsables d'apprendre les règles de mise en œuvre de cette pratique.

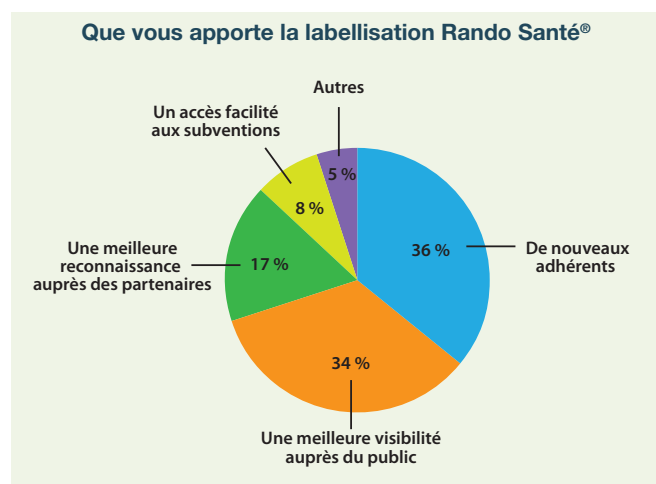
### Rando douce, bien-être et santé

Avec 1 104 animateurs Rando Santé® formés et 259 clubs labellisés, l'offre Rando Santé® continue sa croissance. Au niveau de la formation, la région Auvergne Rhône-Alpes est en tête du nombre de stagiaires ayant participé à une formation Rando Santé® (56 stagiaires). Au niveau national, c'est près de 300 stagiaires qui sont formés tous les ans.

Afin de mieux comprendre l'offre Rando Santé® des clubs labellisés et pour répondre au mieux à leurs besoins, la FFRandonnée a lancé un questionnaire en juin 2017 auprès des 259 clubs titulaires du label (60% de réponses).

Il apparaît que le nombre de clubs Rando Santé® est en constante évolution : + 250 % en 3 ans. Cette dynamique se ressent également au sein des clubs puisque 76 % d'entre eux souhaitent former des animateurs Rando Santé® supplémentaires. Ce chiffre est confirmé par le taux de remplissage élevé des formations dédiées, organisées tout au long de l'année par les comités.

Cette enquête confirme que le label Rando Santé® est un élément positif pour un club. Il permet d'avoir une meilleure visibilité/reconnaissance auprès du public (34 %) et des partenaires (17 %), de nouveaux adhérents (36 %) et un accès facilité aux subventions (8 %).



### Marche d'endurance

Les marches d'endurance sont des épreuves pédestres de régularité sur de longues distances où la vitesse moyenne de marche est imposée. La marche Audax est conduite et contrôlée par des responsables expérimentés qui sont chargés de respecter et de faire respecter une allure de 6 km/h.

Les brevets Audax pédestres sont les épreuves homologuées sur les distances suivantes : 25, 50, 75, 100, 125, 150 km. Ils s'effectuent en groupe, sur route, chemin carrossable ou sentier.

Aujourd'hui, 49 clubs organisent et/ou participent à des brevets Audax. L'objectif est de favoriser le développement de cette pratique en partenariat avec l'Union des Audax Français.

Un stage de formation *Capitaine de route* a été réalisé en 2017.



## B. DIFFÉRENTS TITRES POUR DIFFÉRENTS PUBLICS

Notre offre associative, symbolisée par la licence et portée par nos 3 500 clubs, s'adresse aux randonneurs recherchant une organisation, un groupe constitué, un animateur compétent, un programme de sorties établi à l'avance et de la convivialité. Elle permet aux licenciés de prendre part à la vie institutionnelle de la fédération.

La Randocarte® permet de participer aux formations, compétitions, manifestations à un tarif préférentiel, d'être abonné à Passion Rando dans sa forme papier, mais pas de bénéficier de l'encadrement d'animateurs, du programme de sortie et de la pratique en groupe proposés par nos clubs.

Avec 7 000 Randocartes® vendues chaque année, la FFRandonnée dispose d'un réservoir de pratiquants parmi les 16 millions de randonneurs qu'elle n'a pas encore réussi à toucher.

C'est pourquoi, le comité directeur fédéral a décidé d'aborder ce marché de manière plus offensive avec un titre entièrement numérique à un prix compétitif de 20 euros. Le Pass GR® s'adresse à un large public qui conçoit différemment sa pratique, et qui est à la recherche de produits et services lui permettant d'organiser ses randonnées lui-même : les randonneurs *auto-organisés*.

Le Pass GR® n'ouvre pas la possibilité d'accéder aux formations d'animateurs, de formateurs, ou la participation aux compétitions organisées par la fédération et à la vie institutionnelle fédérale. Il s'adresse à un public n'ayant pas les mêmes attentes que les licenciés.

Proposer ce titre devait permettre de répondre à l'attente de ceux qui reconnaissent nos valeurs et notre travail sans vouloir adhérer en prenant une licence, d'où la création d'un titre de participation qui leur soit réservé.

326 Pass GR® vendus en 2016 et 794 en 2017 : force est de constater que ce nouveau produit n'a pas trouvé son public. Devant ce résultat décevant, et suite à l'interpellation du réseau de mieux différencier les titres proposés par la fédération, un important travail a été mené en lien étroit avec lui, notamment pour échanger lors des inter-régions de l'automne 2017 sur le positionnement des différents titres.

Il en résulte des propositions soumises au vote des assemblées générales des comités (début 2018) pour une clarification des positionnements des titres d'adhésion et de participation de la fédération.

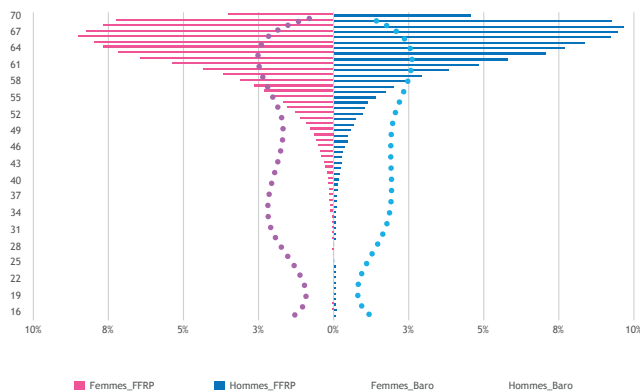
L'objectif est notamment de proposer :

- Un titre d'adhésion au public randonneur souhaitant s'impliquer auprès d'un comité sans pour autant pratiquer en club. Avec ce titre, et contrairement à la Randocarte® actuelle, l'adhérent pourra également participer à la vie associative du comité avec un droit de vote ;
- Un titre de participation, le RandoPass, qui s'adresserait aux randonneurs individuels ne souhaitant pas pratiquer en club mais randonner par eux-mêmes, en soutenant l'action de la FFRandonnée.

Ces propositions seront ensuite soumises à l'assemblée générale fédérale qui se déroulera en avril 2018 à Paris. Si elles sont validées, leur mise en œuvre est prévue dès le début de la saison sportive 2018-2019 (septembre 2018).

Comparatif de la pyramide des âges des licenciés FFRandonnée et de la population des randonneurs déclarés dans le baromètre sports de nature 2016.

### Comparaison FFRP-Rando/Baromètre



Source : Université de Lyon, pôle ressources national sports de nature et FFRandonnée 2016.

## C. UNE PRATIQUE ENCADRÉE

34

### Sport sur ordonnance

Créé par la loi de modernisation du système de santé de janvier 2016, le sport sur ordonnance a progressivement fait son apparition dans les textes de loi français. La FFRandonnée a participé aux débats et à la rédaction des décrets et arrêtés. Cette reconnaissance officielle du sport comme *médicament* a été inscrite dans le code de la Santé publique (article L. 1172-1). L'objectif affiché est de prévenir et réduire les facteurs de risque et les limitations fonctionnelles liées à la maladie.

Depuis le 1er mars, les médecins peuvent ainsi prescrire une activité physique adaptée à leurs patients souffrant d'affections de longue durée comme un diabète, une insuffisance cardiaque, etc.

L'enjeu est aujourd'hui de participer aux débats sur les qualifications/compétences nécessaires pour encadrer ce sport sur ordonnance. La FFRandonnée participe au groupe de travail animé par le CNOSF\* sur le sujet.

### Les nouvelles dispositions en matière de certificat médical

La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et ses décrets d'application impose aux fédérations sportives de nouvelles dispositions, donnant une validité de 3 ans au certificat médical et facilitant le renouvellement des licences sous certaines conditions.

La commission médicale fédérale a proposé de nouvelles règles applicables pour toute pratique à compter du 1er septembre 2017 pour tous les adhérents et les disciplines pratiquées pour :

- Les premières prises de licence ou de Randocarte® ;
- Le renouvellement de licence ou de Randocarte® ;
- La pratique en compétition.

La commission médicale a également formulé des recommandations et un certain nombre de préconisations pour des publics et pratiques spécifiques.

Malgré les informations communiquées par la fédération et publiées sur son site, ces changements ont généré énormément de questions de la part des présidents de clubs, auxquelles la commission médicale ainsi que le service chargé des adhésions ont répondu pendant le dernier trimestre de l'année.

### Le médecosport

La commission médicale a permis à la FFRandonnée de figurer dans le médecosport du CNOSF<sup>(1)</sup>, véritable *dictionnaire médical des disciplines sportives*. Il est issu d'un travail collaboratif entre les commissions médicales sport santé des fédérations et le Comité médecosport-santé regroupant les représentants de la commission médicale du CNOSF\*, les scientifiques médicaux et les scientifiques STAPS\*. Ce dictionnaire a vocation à devenir un document de référence utilisé par les fédérations afin de former leurs encadrants mais aussi le monde médical et paramédical peu formé à l'intérêt des activités physiques et sportives comme facteur de santé. Afin de rendre la prescription plus aisée pour le médecin généraliste, la commission médicale du CNOSF\* a décidé une dématérialisation du médecosport-santé.

La fédération a participé le 27 avril à un colloque sur l'intérêt de l'Activité Physique et Sportive (APS) pour les nouvelles pathologies prises en charge et la présentation du médecosport dématérialisé. Un outil numérique va être mis à disposition des Editions Vidal afin qu'elles diffusent vers les médecins généralistes des fiches numérisées qui permettront à ces derniers une prescription APS\* en préconisant une durée, une fréquence et une intensité en fonction de l'état de santé de la personne. Pour l'instant, seule la Rando Santé® est présente dans le médecosport.

La commission médicale fédérale a également réalisé en 2017 deux numéros d'un bulletin médical adressé aux médecins de comité.

(1) <http://franceolympique.com/files/File/actions/sante/outils/MEDICOSPORT-SANTE.pdf>



## D. LA POLITIQUE FÉDÉRALE JEUNES : UN ENJEU NATIONAL

### Des Ailes à tes baskets

Ce programme a été initié par la fédération pour faire découvrir la pratique de la randonnée à des jeunes de 15 à 25 ans issus de territoires dits carencés.

En 2016/2017, le territoire nantais accueillait le dispositif. Le bilan de la 1ère saison est très positif.

Encouragé par ce succès, le comité FFRandonnée Loire-Atlantique prépare déjà une 2ème saison et le comité FFRandonnée Nord se lance dans l'aventure.

### Des ailes à tes baskets au pas de course dans les Vosges !

Le comité FFRandonnée Vosges se voulait soucieux d'être à la hauteur de l'enjeu du projet *Des ailes à tes baskets* selon les propos rapportés par Alain Mathieu, vice-président du comité et président de la commission sentiers. En parfaite collaboration avec Luigi (responsable chez Odcvl Comptoir de projets éducatifs), il a tout mis en œuvre pour que 9 randonneuses en herbe, retournent dans leur plat pays nantais, la tête pleine de magnifiques souvenirs de randonnées vosgiennes. Avec beaucoup d'enthousiasme, il témoigne d'une aventure avant tout humaine ...

*J'avais décidé de m'investir en tant que bénévole pour la fédé dans ce projet, convaincu que l'avenir de notre fédération dépend beaucoup de l'offre et surtout des moyens qu'elle mettra à la disposition de la jeunesse. Et je ne l'ai pas regretté ! J'ai tout de suite été agréablement surpris par la cohésion du groupe de ces 9 jeunes filles. Un grand respect mutuel, une belle complicité et surtout une solidarité entre toutes qui se confirmera tout au long du séjour. A l'origine, je ne connaissais pas le niveau de ces jeunes filles. Dans la préparation des itinéraires, j'avais pris soin de prévoir des variantes faciles et des moins faciles, mais apportant des points d'intérêts plus variés. Il s'est avéré que ce qui me paraissait facile était souvent trop difficile pour elles. Ce qui m'a obligé à modifier les itinéraires à chaque fois que cela semblait nécessaire, afin de ne surtout pas les décourager. La plus grande difficulté rencontrée est le dénivelé, représentant pour certaines un mur infranchissable. J'ai réussi à leur démontrer qu'avec un peu de technique, le dénivelé n'était un problème pour personne. En fin de séjour, cette appréhension était surmontée... et le plaisir de randonner enfin retrouvé .*

Et Alain de conclure,

*5 jours en immersion dans ce groupe, j'ai pu vivre une vraie aventure humaine avec 9 randonneuses que je n'avais jamais rencontrées et qui n'avaient pas la moindre idée de ce qui les attendait. 5 jours pendant lesquels j'ai pu mesurer combien il est indispensable de savoir s'adapter à tous moments et en toutes circonstances pour réussir sa randonnée. Je garde aussi le souvenir de soirées mémorables faites de moments d'échange, de partage et d'émotion, de joies et de rires aux éclats. Ce séjour est une réussite. Elles en garderont un super souvenir même si randonner fut à certains moments source de souffrance physique. Combien d'entre elles rencontrerons-nous un jour sur les sentiers ? La réponse dans quelques années.*

### Une belle expérience avec le comité Handisport - comité départemental Aube

Le comité Handisport de la Haute-Marne a réalisé un séjour axé autour du sport et de la découverte sur le site de Mesnil saint Père dans l'Aube pour un groupe de jeunes en situation de handicap et de jeunes valides.

*L'animatrice responsable de ce séjour nous a proposé de venir avec ces jeunes, avec 2 encadrants, pour 2 randonnées avec joëlettes. Sans expérience en ce domaine, notre réponse fut d'abord réservée puis dans la mesure où le comité handisport bénéficie d'une expérience solide dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, nous avons accepté.*

*Lundi 24 juillet 2017, les bénévoles du comité de l'Aube se rendaient au centre des sports de Mesnil Saint Père en compagnie de l'animatrice responsable, avec ces groupes. Une balade de 4 kilomètres nous a permis de découvrir cette pratique, complexe à appréhender dans un premier temps mais riche humainement.*

## 8. DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES FÉDÉRATIONS ET LES PARTENAIRES

La randonnée est une activité au carrefour des thématiques du sport, de la santé, de l'environnement mais aussi du rayonnement des territoires et du développement touristique. Le développement de nos activités de randonnée, notre engagement en faveur de la santé, de la préservation de l'environnement et le développement des territoires impliquent un nécessaire travail partenarial avec de nombreux acteurs.

### Chiffres clés

- 3 conventions signées (ONF, Fédération des Parcs naturels, Parc national du Mercantour)
- 2 conventions en cours de négociation (Fédération nationale des chasseurs, ACIR Compostelle)

## A. LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Le président, les élus du comité directeur et de nombreux membres des comités ont répondu à plusieurs sollicitations émanant d'autres fédérations ou acteurs du sport, du tourisme ou de l'environnement avec lesquelles nous partageons des préoccupations ou des projets communs. Parmi eux citons : la Fédération des parcs naturels régionaux et les parcs eux-mêmes, les Parcs nationaux, le SNAM\*, la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, l'Union des Audax français, le Club Vosgien, le CoSMoS\*, la Fédération Française d'Équitation, la Fédération de la Montagne et de l'Escalade, le réseau des Grands itinéraires pédestres, la Fédération Française d'Athlétisme, l'Union de l'Accueil des Villes Françaises, le Conseil d'Orientation du Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne, la Fédération française des clubs alpins et de montagne, la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS), etc.

Les relations avec ces acteurs permettent des échanges de savoir-faire ou d'expertises mais ont également pour vocation de nouer des liens avec nos comités sur des projets territoriaux. Deux exemples : la signature d'une convention avec le Parc national du Mercantour et le système de cotation fédérale.

### LA COTATION FÉDÉRALE

La fédération s'attache à faire connaître le système de cotation fédérale des randonnées pédestres en interne et en externe.

Elle travaille à intégrer cette cotation au niveau des supports éditoriaux, des mémentos et des formations.

Pour l'externe, la cotation a également été présentée au congrès de la FERP\* à Brasov en Roumanie en Septembre 2017. La FFRS\* a adopté la cotation et a fait appel à la FFRandonnée afin de la présenter à ses formateurs/ instructeurs en octobre 2017. Tous ces travaux vont se poursuivre en 2018.

L'arrêté du 6 décembre 2016 portant définition de l'environnement montagnard pour la pratique des activités assimilées à l'alpinisme s'appuie sur cette cotation.

La FFRandonnée et le SNAM\* ont participé aux travaux du ministère des Sports amenant à rédiger cet arrêté. Ce texte fixe les zones de l'environnement montagnard en France métropolitaine en fonction de l'altitude et des critères d'effort et de risque de l'itinéraire (selon la cotation établie par la fédération). Dans les zones de montagne, pour encadrer contre rémunération, il faut détenir un des 4 diplômes bien particuliers délivrés par l'Etat. Chacun de ces diplômes ouvre à des prérogatives spécifiques (avec notamment des limites et des contraintes). L'arrêté précise donc les territoires où ces diplômes sont nécessaires.

La fédération a animé tout au long de l'année un groupe de travail qui s'est employé à traduire simplement le texte et à produire plusieurs outils et documents permettant de l'expliquer. Un document graphique doit voir le jour et une session de formation de personnels du ministère des Sports est programmée pour octobre 2018, à laquelle la FFRandonnée participera en tant que formateur.

En savoir plus : [https://www.ffrandonnee.fr/\\_241/cotation-de-randonnees-pedestres.aspx](https://www.ffrandonnee.fr/_241/cotation-de-randonnees-pedestres.aspx)

#### Définitions et grille de cotation :

**EFFORT :**  
la difficulté «*énergétique*»  
de la randonnée pédestre.



**TECHNICITÉ :**  
la difficulté «*motrice*»  
de la randonnée pédestre.



**RISQUE :**  
la difficulté «*psychologique*»  
de la randonnée pédestre.



## B. LES PARTENAIRES

### Des partenaires de plus en plus nombreux

L'intérêt porté à la randonnée, la qualité des actions et de la notoriété de la fédération se mesurent également à la qualité de ses partenaires.

Ces partenaires, de plus en plus nombreux, permettent à la fédération de proposer à ses adhérents et sympathisants des gammes élargies de produits et de services, que ce soit pour sa pratique en club, ou pour ses séjours en itinérance à l'autre bout du monde ...

De nouveaux partenaires sont venus compléter les rangs de nos fidèles soutiens et de nombreux contrats arrivant à échéance ont été reconduits. 15 partenaires nous ont, ainsi, renouvelé leur confiance.

#### Nouveautés 2017

**VOYAGER :** Parce qu'il faut toujours prévoir sa nourriture pendant une randonnée itinérante, VOYAGER de Falières Nutrition propose aux adhérents des repas lyophilisés sains et équilibrés, du petit déjeuner jusqu'au repas complet.

**AIR AUSTRAL :** Pour permettre aux randonneurs de découvrir les plus beaux sentiers de l'île de La Réunion, Air Austral, élue meilleure compagnie aérienne aux victoires du Tourisme 2017, propose à tous les adhérents 5 % de remise sur les vols Métropole-La Réunion.

**PIERRE & VACANCES, CENTER PARCS, VILLAGES NATURE :** Plus de 180 résidences en France et à l'étranger, à la mer, à la montagne ou à la campagne au cœur des plus beaux territoires et offrant un large choix d'activités.

**VERTICAL :** Une gamme élargie de produits siglés de grande qualité pour accompagner les randonneurs sur les sentiers, montrer votre esprit d'appartenance et valoriser la FFRandonnée. Des produits qui résistent à toutes les conditions météorologiques. A retrouver au sein de la boutique <https://boutique.ffrandonnee.fr>

#### Les avantages partenaires sur les 4 GR® nationaux

Pendant cette année anniversaire des 70 ans du tout premier GR®, GRTgaz a souhaité accompagner la FFRandonnée et les collectivités par un programme de mécénat en contribuant aux opérations de redynamisation sur 4 GR® :

- GR® 21/223 (Sentier Littoral de Normandie) ;
- GR® 3 (la Loire sauvage à pied) ;
- GR® 7 (Des Vosges aux Pyrénées) ;
- GR® 145 (Via Francigena).

La FFRandonnée a ainsi participé à la :

- Réalisation, pour chaque GR®, d'une plaquette de présentation du plan d'actions retenu. Cette plaquette est destinée aux élus des collectivités ;
- Création d'une identité visuelle de ces itinéraires sur une base commune avec personnalisation pour chaque GR®. L'objectif est de traduire graphiquement l'association GR® = FFRandonnée, complétée de l'identité thématique du GR®.

### Les collectivités territoriales

Afin de consolider ses relations avec les collectivités territoriales, la FFRandonnée a renouvelé son partenariat et sa présence en 2017 au sein du réseau RAPN (Randonnées et Activités de Pleine Nature) d'Idéal Connaissances. Les moments forts à retenir :

- Organisation de deux web-conférences sur les thématiques suivantes :
  - Longe côte : comment la marche aquatique est-elle devenue un sport encadré ?
  - Cotation des itinéraires pédestres : comment qualifier la difficulté d'une randonnée ?
- Participation à Mende aux 7èmes assises nationales des Randonnées et Activités de Pleine Nature les 23 et 24 mai 2017. Aux côtés des collectivités territoriales, les acteurs du développement des randonnées et du tourisme ont pu échanger, réfléchir, partager des expériences pour développer les territoires. Ces assises ont été organisées par Idéal Connaissances, le Réseau RAPN\*, la ville de Mende et le département de la Lozère, en partenariat avec la FFRandonnée. Plus de 200 personnes ont participé aux ateliers sur la gouvernance et les activités de pleine nature, la numérisation des sentiers, l'itinérance et les sports de nature, les nouveaux services et outils pour promouvoir les territoires, ainsi que l'entrepreneuriat et le développement économique des territoires grâce aux activités de pleine nature.

En novembre 2017 dans le cadre du salon des maires et des collectivités locales, la FFRandonnée a participé à Paris à une table-ronde sur le thème *La Grande Randonnée GR®, vecteur d'attractivité des territoires*.

## 9. DEVENIR UN ACTEUR DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Dès le congrès, un signal international, en particulier européen, a été affiché. En effet, 2 invités étrangers ont assisté aux travaux, la présidente de la FERP\* et le président de la fédération italienne. Ce dernier est venu avec l'intention de se rapprocher de la FFRandonnée, pour des coopérations.

### Chiffres clés

- 2 conventions signées avec la Fédération italienne, la F.E.E. Catalane
- 2 conventions en cours avec la Géorgie et la Tunisie

En mai, des comités régionaux et départementaux ont massivement participé au rassemblement européen de Rosas, en Catalogne, organisé par la F.E.E. Catalane. Une nouvelle fois, les adhérents de la FFRandonnée ont été les plus nombreux avec la présence du président Robert Azaïs.

A cette occasion, l'équipe des *longeurs* du Languedoc-Roussillon a fait une première démonstration internationale remarquée de leur sport, le longe côte/marche aquatique.

Un autre moment fort a été le congrès de la FERP\*, qui s'est tenu fin septembre, en Roumanie. Il a été l'opportunité, pour notre fédération, de promouvoir ses actions. Cela s'est traduit par 2 présentations devant l'ensemble des délégués réunis.

Il s'agissait d'une part, du système de cotation des itinéraires, élaboré par la fédération et reconnu par le ministère des Sports. Ce système a surpris mais également intéressé. Des coopérations sont envisageables pour en vérifier l'adaptabilité à d'autres pays car les systèmes empiriques généralement utilisés ne donnent pas vraiment satisfaction.

L'autre intervention concernait l'activité LC-MA\*. L'effet de surprise a été total. Des contacts ont été pris, permettant d'espérer un déploiement hors de nos frontières, avec nos voisins immédiats, notamment italiens et allemands.

Par ailleurs, la visite de Domenico Pandolfo à Belfort a connu son aboutissement avec la signature, lors de l'assemblée générale de la FERP\*, d'un protocole d'intention associant la Fédération italienne et la FFRandonnée.

Enfin, conformément à l'une des ambitions du plan fédéral, la FFRandonnée conforte son influence au sein de l'équipe européenne avec l'élection d'un de ses représentants au poste de 2ème vice-président.

Le déploiement du longe côte n'en est pas resté au stade des projets. En effet, le championnat de France, qui s'est déroulé à Marignane a vu la participation, certes hors classement, d'une équipe internationale, dont les membres ont ensuite été faits *ambassadeurs* du longe côte à l'étranger.



L'ambition européenne est notamment de susciter des vocations au sein de fédérations membres de la FERP\*, pour partager cet engouement pour le long côté, mais aussi d'en faire une activité compétitive à l'horizon 2021, au plus tard, sous l'autorité de la Fédération européenne. D'autres idées de pratiques sportives sont à l'étude.

Le réseau des 7 E-itinéraires (européens), traversant notre territoire, baptisés en France GR® E\*, a été enrichi de 2 variantes complétant les GR® E\* 3 et GR® E\* 5, permettant ainsi de mieux irriguer l'hexagone, et d'offrir aux grands randonneurs la possibilité de mieux visiter notre pays, notamment le Val de Loire. Elles figurent sur la nouvelle carte des grands itinéraires européens.

### Schéma des GR® européens



## 10. ASSURER UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Cette gouvernance partagée vise à œuvrer en cohérence et en complémentarité à chacun des niveaux de la fédération.

### Chiffres clés

- Plus de 300 responsables associatifs ont participé aux inter-régions 2017
- 50 % des membres des commissions issus du réseau FFRandonnée
- 11 administrateurs issus du collège des territoires

Un évènement majeur, qui fait date dans l'histoire de la FFRandonnée, est l'élection d'administrateurs issus d'un collège des territoires. Ces 11 membres, représentant l'ensemble des inter-régions se voient confier des missions spécifiques auprès des comités de leurs inter-régions. Ces nouvelles dispositions témoignent d'orientations politiques fortes visant à renforcer la représentation des comités et de l'ensemble des territoires au sein du comité directeur.

### UN SERVICE SPÉCIFIQUEMENT EN APPUI DES COMITÉS : L'ATP\*

En 2017, 4 axes majeurs ont guidé les travaux du service ATP\* :

- Vie associative : accompagner la création de clubs sur des territoires non couverts ;
- BDRando\* : aider les comités à augmenter le volume et la qualité des données saisies dans la BDRando\* ;
- Relations et prestations de services aux collectivités : consolider l'autonomie financière des comités par l'aide à la vente de prestations de service aux collectivités ;
- Professionnalisation : consolider les ressources humaines des comités.

Ainsi le travail du conseiller territorial consiste, grâce à des relations régulières avec les comités de son inter-région, à les accompagner sur l'ensemble de ces axes.

## A. UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE : DES RENDEZ-VOUS POUR ÉCHANGER

### Le séminaire des présidents des comités régionaux - juin 2017

Les rencontres étaient basées sur l'échange de points de vue sur des thématiques fédérales majeures, qui ont été reprises lors des inter-régions 2017. 3 ateliers ont porté sur l'adhésion, la professionnalisation et le numérique.

Les participants ont souligné la qualité des échanges, l'esprit bienveillant de chacun à savoir une dynamique d'écoute et des échanges constructifs.

## Les inter-régions

Comme chaque année, les rendez-vous des inter-régions ont lieu en octobre et novembre. Outre les thématiques régionales portées par les organisateurs, 5 thèmes fédéraux retenus par le comité directeur ont été portés aux inter-régions :

- La politique tarifaire de la licence ;
- Le plan solidaire de développement ;
- Les titres d'adhésion et de participation ;
- L'abonnement numérique proposé sur [monGR.fr](http://monGR.fr) en 2018 ;
- Une information sur le projet *Bénévoles 2024 - Créons du lien*.

Ces inter-régions ont été propices aux échanges entre responsables des comités et représentants du national, en particulier les administrateurs fédéraux.

Le format de ces journées est essentiel à la dynamique de notre réseau. Moins nombreux qu'au congrès fédéral, les participants apprécient les espaces d'échanges et de concertation ainsi organisés. Une dynamique constructive permet aux comités d'exprimer leurs attentes et questionnements sur les orientations fédérales envisagées. Le national peut ainsi en tenir compte dans les politiques et dispositifs fédéraux avant de les proposer aux votes des assemblées générales.

L'inter-région outre-mer sera mise en place début 2018. La Guadeloupe, la Martinique et La Réunion sont concernées.

## B. UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE : DES INFOS À PARTAGER

### Plan fédéral

Un document de présentation du plan fédéral<sup>(1)</sup> pour la prochaine olympiade a été réalisé par le siège pour permettre aux comités de s'approprier les 10 objectifs fédéraux. Ce document élaboré pour être diffusé auprès des partenaires et interlocuteurs institutionnels fixe notre cap, précise nos ambitions et les actions très concrètes à réaliser sur l'olympiade.

Ce 4 pages (voir p. 44) illustré a été adressé en 50 exemplaires à chaque comité<sup>(1)</sup>. C'est un excellent support pour la prise de contact entre le comité et le partenaire local pour illustrer la cohérence des projets associatifs des comités avec la stratégie fédérale.

### Balises, infolettre à destination du réseau

Destiné aux bénévoles engagés de la fédération, Balises continue son évolution pour améliorer la diffusion et le partage de l'information entre le national, les comités et les clubs.

8 numéros sont parus en 2017 dont 3 numéros spéciaux correspondant aux grandes étapes annuelles de la fédération : en janvier, les thèmes qui ont été traités lors de l'assemblée générale, en avril, les retombées de l'AG-congrès et en septembre, la rentrée sportive. Un lien systématique est également assuré vers les différentes infolettres thématiques produites par le siège.

## C. PROFESSIONNALISATION DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS ET DES SALARIÉS

Fort de ses 20 000 bénévoles et 150 salariés, la fédération doit désormais faire face aux transformations importantes de son environnement territorial, juridique, économique et concurrentiel.

Ces évolutions créent de la complexité et les acteurs, notamment bénévoles, doivent y faire face. Pour y répondre, le réseau doit se professionnaliser à tous les niveaux, en prenant en compte le développement des activités au service du projet associatif, la mobilisation des acteurs bénévoles et salariés, et l'organisation plus efficace de ses structures.

Ainsi, la FFRandonnée s'est emparée du sujet de la professionnalisation en l'insérant dans 2 objectifs de son plan fédéral 2020 et en définissant une stratégie spécifique pour cette olympiade, déclinée en 4 priorités :

- Augmenter la force de travail dans les activités à fort potentiel économique ;
- Consolider l'équilibre économique des structures ;
- Mieux mobiliser les compétences présentes dans les structures fédérales ;
- Permettre aux acteurs d'acquérir des compétences complémentaires.

## D. SERVICE CIVIQUE VOLONTAIRE



L'accueil d'un volontaire en service civique : la rencontre entre un projet relevant de l'intérêt général porté par une association, et un projet personnel d'engagement d'un jeune.

### 5 missions sont proposées dans les structures

#### FFRandonnée :

- Faire découvrir les activités de randonnée pédestre à des jeunes et les accompagner dans l'organisation d'un séjour d'itinérance
- De l'itinéraire au pratiquant *via* le numérique : sensibilisation et accessibilité à la randonnée pédestre
- Sensibiliser le grand public à la pratique de la randonnée pédestre au travers d'événements
- Sensibiliser à la protection des sites de pratiques de randonnée pédestre
- Promouvoir la randonnée pédestre et la diversification des pratiques dans les territoires carencés

Pour faciliter le déploiement du dispositif, la FFRandonnée dispose de l'agrément collectif pour l'accueil de volontaires en service civique.

(1) Également disponible en format numérique sur la base documentaire fédérale.

(2) [www.ffrandonnee.fr/data/ActusAdherents/files/balises73/Enquete\\_Metiers\\_FFRandonnee\\_2016.pdf](http://www.ffrandonnee.fr/data/ActusAdherents/files/balises73/Enquete_Metiers_FFRandonnee_2016.pdf)

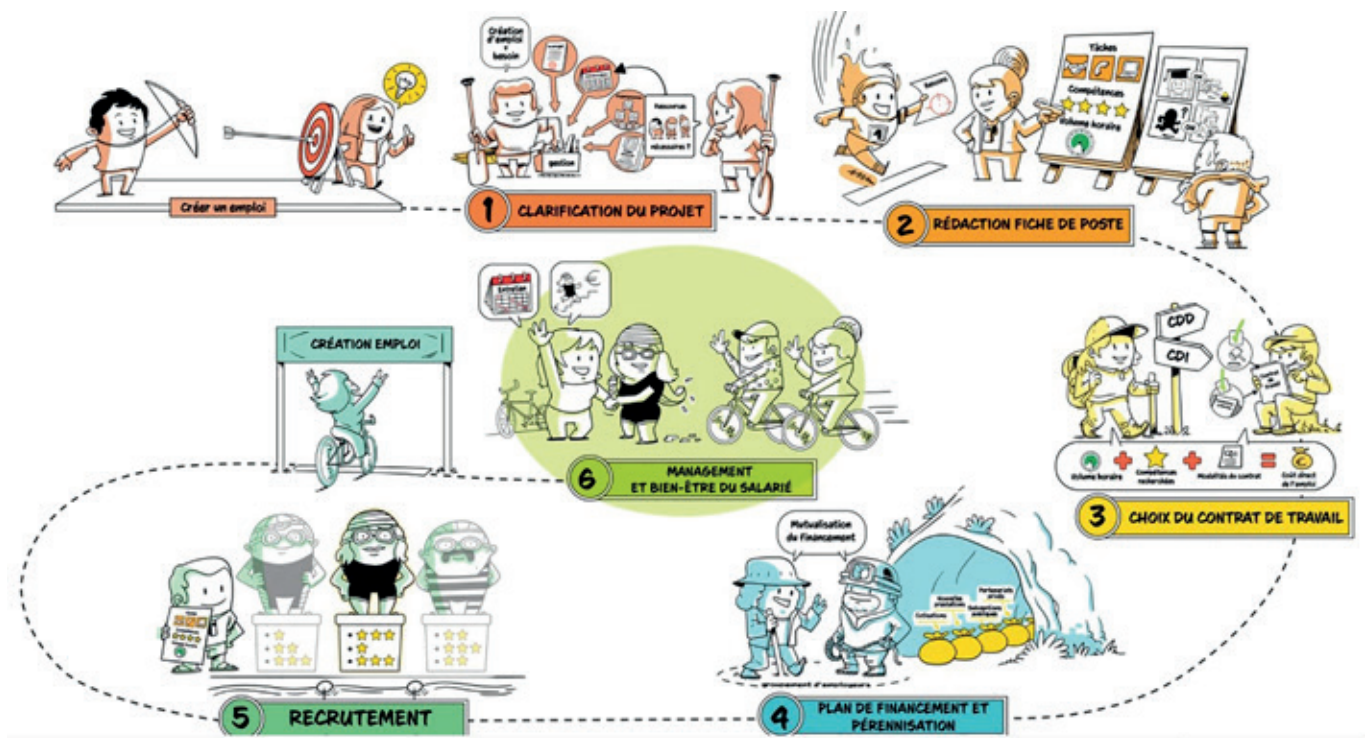
16 contrats ont été signés dans 14 comités et 2 formations civiques et citoyennes ont été organisées au siège pour 11 volontaires. La fédération et ses comités peuvent accueillir des services civiques volontaires sur 5 missions agréées.

### Des actions de professionnalisation

L'ambition est de soutenir les comités dans la pérennisation des emplois existants mais aussi dans la création de nouveaux emplois. La fédération souhaite également développer les compétences des acteurs, notamment les dirigeants associatifs, à la fonction employeur, et amplifier le dispositif des services civiques volontaires. Pour mémoire, le réseau fédéral compte aujourd'hui 118 salariés et 71 comités employeurs. Les actions en 2017 :

- La restitution de l'analyse de l'enquête administrée en 2016 auprès des comités et leurs salariés pour mieux connaître notamment les missions qui leur sont attribuées ;
- Un travail mené conjointement avec d'autres fédérations de sports de nature a permis la réalisation d'une vidéo pédagogique sur la création d'emploi, à l'attention des futurs comités employeurs<sup>(1)</sup>
- Une journée de formation, financée par l'OPCA Uniformation, a eu lieu dans l'inter-région Grand Sud Est au mois d'octobre ; elle a réuni 17 salariés et 3 services civiques volontaires des régions Provence Alpes-Côte d'Azur et Auvergne/Rhône-Alpes, encadrés par 3 formateurs du siège fédéral et la directrice du comité départemental olympique et sportif Drôme. Cette formation était axée sur :
  - Le plan fédéral et sa traduction à l'échelon local en termes de projets de développement ;
  - 2 ateliers sur 2 secteurs d'activité de la FFRandonnée à savoir *Sentiers, itinéraires et numérique : quelles offres de services pour les comités ?* et *Pratiques et adhésion : du diagnostic territorial aux perspectives d'actions de développement des comités.*

- Un travail de veille est réalisé afin de conseiller au mieux les comités (mails d'information, article dans Balises et lettre d'information les *RH en Marche*).
- Enfin les comités ont pu bénéficier en 2017 d'une adhésion groupée CoSMoS\* prise en charge par le siège afin qu'ils puissent être :
  - CONSEILLÉS par les juristes spécialisés du CoSMoS\* par téléphone et internet ;
  - ACCOMPAGNÉS *via* un accès à des modèles de contrat de travail et outils pratiques ;
  - INFORMÉS en temps réel de toute l'actualité sociale les impactant ;
  - FORMÉS *via* des sessions de formation à un tarif avantageux ;
  - REPRÉSENTÉS dans toutes les négociations de la convention collective et auprès des institutions, administrations et collectivités territoriales.



(1) [www.ffrandonnee.fr/a/1342/la-professionnalisation-demarche-globale-et-transversale-indispensable-au-developpement-de-la-federation.aspx](http://www.ffrandonnee.fr/a/1342/la-professionnalisation-demarche-globale-et-transversale-indispensable-au-developpement-de-la-federation.aspx)







| SIGLE                    | SIGNIFICATION  |
|--------------------------|--|
| <b>AGE</b> _____         | Assemblée générale extraordinaire  |
| <b>AGO</b> _____         | Assemblée générale ordinaire   |
| <b>ARA</b> _____         | Accompagnement des responsables associatifs  |
| <b>APS</b> _____         | Activité physique et sportive  |
| <b>ATP</b> _____         | Accompagnement territorial, professionnalisation   |
| <b>BDRando</b> _____     | Base de données rassemblant les données descriptives des itinéraires dans le Publiweb* et celles relatives aux données cartographiques dans le webSIG*. Les données de la BDRando* servent à la création d'un topoguide, d'une Randofiche®, qui répondront à la collectivité territoriale ou à tout autre projet de valorisation des itinéraires |
| <b>CDSI</b> _____        | Commission départementale sentiers itinéraires   |
| <b>CMS</b> _____         | Système de gestion et de contenus Web  |
| <b>CNDS</b> _____        | Centre national pour le développement du sport   |
| <b>CNLCMA</b> _____      | Comité national longue côte marque aquatique   |
| <b>CNOSF</b> _____       | Comité national olympique et sportif français  |
| <b>CNSGR</b> _____       | Comité national des sentiers de grande randonnée   |
| <b>CNSI</b> _____        | Commission nationale sentiers itinéraires  |
| <b>CoSMoS</b> _____      | Conseil social du mouvement sportif  |
| <b>CRPA</b> _____        | Commission régionale pratiques adhésion  |
| <b>CRSI</b> _____        | Commission régionale sentiers itinéraires  |
| <b>CSI</b> _____         | Commissions sentiers itinéraires : CRSI + CDSI   |
| <b>CTN</b> _____         | Conseiller technique national  |
| <b>CTS</b> _____         | Conseiller technique et sportif  |
| <b>DTN</b> _____         | Directeur technique national   |
| <b>ENVSN</b> _____       | École nationale de voile et des sports nautiques   |
| <b>FERP</b> _____        | Fédération européenne de randonnée pédestre  |
| <b>FFRandonnée</b> _____ | Fédération française de la randonnée pédestre  |
| <b>FFRS</b> _____        | Fédération française de la retraite sportive   |
| <b>GHL</b> _____         | Groupe homologation labellisation  |
| <b>GR®</b> _____         | Grande randonnée®  |
| <b>GR®E</b> _____        | Grande randonnée européenne  |
| <b>IGN</b> _____         | Institut national de l'information géographique et forestière  |
| <b>LC-MA</b> _____       | longe côte/marche aquatique  |
| <b>MSI</b> _____         | Mission systèmes d'information   |
| <b>PAF</b> _____         | Pratiques adhésion formation   |
| <b>PSC1</b> _____        | Prévention et Secours Civiques de niveau 1   |
| <b>PLUI</b> _____        | Plan local d'urbanisme intercommunal   |
| <b>PR</b> _____          | Promenade et randonnée   |
| <b>PRNSN</b> _____       | Pôle ressources national des sports de nature  |
| <b>PSD</b> _____         | Plan solidaire de développement  |
| <b>RAPN</b> _____        | Randonnées et activités de pleine nature   |
| <b>SIG</b> _____         | Système d'information géographique   |
| <b>SNAM</b> _____        | Syndicat national des accompagnateurs en montagne  |
| <b>STAPS</b> _____       | Sciences et techniques des activités physiques et sportives  |
| <b>Publiweb</b> _____    | Outil collaboratif permettant la création d'une base de données pour les contenus éditoriaux   |
| <b>WebSIG</b> _____      | WebSIG collaboratif : gestion des données cartographiques accessibles via internet   |

Référence au p7







# 10

## OBJECTIFS POUR GUIDER LA FFRANDONNÉE VERS 2020

### 10 objectifs

partagés par les comités régionaux et départementaux, par les 3 500 clubs de la fédération et adoptés en Assemblée générale le 15 mars 2013.



« Décliné sur 2 olympiades, ce plan fédéral a pour ambition de faire des clubs et des comités les acteurs moteurs du développement fédéral, de déployer le numérique et l'innovation au sein de nos activités, de faire évoluer notre modèle économique et d'instaurer une gouvernance adaptée au service de l'ensemble des pratiquants ».

**Robert AZAÏS**, Président de la FFRandonnée



- 1 Renforcer le **rôle des clubs** en matière de pratiques de la randonnée, en renforçant le **binôme club-comité**.
- 2 Sauvegarder et promouvoir le **patrimoine des chemins**, des itinéraires labellisés ainsi que les **marques fédérales GR® et GR® de Pays**.
- 3 Valoriser et consolider les **compétences des bénévoles et salariés**.
- 4 Faire évoluer le **schéma économique de la Fédération** à tous les niveaux. Proposer des **produits et services adaptés** aux besoins des publics.
- 5 Adapter la fédération au **numérique** dans un esprit de compétitivité et d'innovation.
- 6 Dynamiser le **sentiment d'appartenance** des adhérents, sympathisants et pratiquants.
- 7 Créer les conditions d'un **renouvellement**, d'un **rajeunissement** et d'une **diversification des publics** pratiquant la randonnée sous toutes ses formes.
- 8 Développer les **relations avec les fédérations et partenaires** partageant les mêmes valeurs et/ou des domaines similaires.
- 9 Devenir un **acteur moteur** de la coopération internationale et ultra-marine en matière de randonnée.
- 10 Assurer une **gouvernance partagée** en toute confiance entre les différentes composantes de la fédération, tout en lui permettant l'**ouverture sur son environnement**.

# 1

**AMBITION :**  
**260 000 LICENCIÉS**  
**EN 2020**  
**(+ 30 000 LICENCES)**

**ACTIONS :**

- Renforcer l'attractivité des clubs par une diversification de leur offre avec 400 clubs supplémentaires proposant d'autres disciplines pédestre telles que la Marche Nordique, le Longe-côte et/ou l'Audax
- Moderniser le site ffrandonnee.fr pour mieux valoriser l'offre associative de chaque territoire
- Dématérialiser la licence pour faciliter la communication avec les adhérents
- Élargir le maillage territorial fédéral avec 90 clubs créés dans les bassins de vie qui en sont dépourvus



**ACTIONS :**

- Finaliser le schéma national de cohérence des itinéraires fédéraux et ceux des 13 nouvelles régions
- Actualiser la Charte officielle du balisage
- Créer une signalisation identitaire pour les GR®
- Assurer une veille sur la qualité des itinéraires notamment à travers le dispositif Suricate « Sentinelle des sports de nature »
- Mobiliser des dons pour la requalification, l'aménagement et la sécurité des GR®
- Développer la labellisation des PR (+2 200 PR labellisés)
- Concevoir des itinéraires en milieux urbains

**AMBITION :**

**AMÉLIORER LA QUALITÉ (ENTRETIEN, CONTINUITÉ, BALISAGE, HÉBERGEMENTS, DESCRIPTION) DES ITINÉRAIRES, EN PARTICULIER DES 21 « TOP » GR® LES PLUS CONNUS ET FRÉQUENTÉS**

# 2



# 3

**AMBITION :**  
**AUGMENTER LE NOMBRE D'ACTEURS FÉDÉRAUX FORMÉS POUR ATTEINDRE À L'HORIZON 2020 UN ANIMATEUR FORMÉ POUR 20 LICENCIÉS, ET 10 % DE DIRIGEANTS ASSOCIATIFS FORMÉS**

**ACTIONS :**

- Consolider les compétences des animateurs fédéraux de randonnée grâce au déploiement du nouveau cursus de formation
- Enrichir le nombre de formations proposées aux responsables associatifs (catalogue ARA)
- Développer les offres de formation ouvertes aux pratiquants non licenciés avec un opérateur « Réussir sa rando » par comité
- S'investir dans la formation professionnelle (avec 2 nouveaux diplômes d'État : le BPJEPS Randonnée pédestre rénové et une qualification professionnelle de Longe-côte / marche aquatique)
- Faciliter l'utilisation du site internet de gestion des formations par l'ensemble des acteurs impliqués
- Harmoniser les tarifs des frais pédagogiques de formation



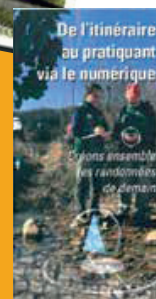


**ACTIONS :**

- Faire évoluer les topo-guides papier pour développer leur complémentarité avec les produits d'édition numérique dont les topos personnalisables en ligne
- Poursuivre le développement des ventes directes auprès des randonneurs via la E-boutique fédérale (topo-guides, accessoires, abonnements, ...)
- Développer les partenariats autour du site monGR.fr liés aux services à apporter aux randonneurs (transports, hébergements, équipements, ravitaillement, ...)
- Accroître le nombre de partenaires sur l'ensemble des supports fédéraux

**AMBITION :**  
AUGMENTER LA PART  
DES RECETTES  
ISSUES DES NOUVEAUX  
PRODUITS ET SERVICES  
DANS LE BUDGET  
NATIONAL DE LA  
FÉDÉRATION ET DANS  
CELUI DE SES COMITÉS

4

**ACTIONS :**

- Former et accompagner les comités pour obtenir 75 % des tronçons de GR® modifiés et actualisés, 80 % des données attributaires (données techniques liées à l'itinéraire) et 15 000 km de Top des GR® décrits
- Utiliser la BDRando (base de données fédérale incluant les données géographiques et descriptives des itinéraires) pour mettre en place des flux de données avec des systèmes tiers dans le cadre de partenariats nationaux et locaux
- Innover avec l'IGN sur une collecte mutualisée de données géographiques et la gestion des données cartographiques

5

**AMBITION :**  
DÉVELOPPER DES  
PRODUITS NUMÉRIQUES  
ISSUS DES DONNÉES  
FÉDÉRALES

More  
**GR®**  
.fr

**ACTIONS :**

- Amplifier notre communication digitale pour obtenir, par mois, 130 000 connexions sur le site ffrandonnee.fr et 100 000 sur le site monGR.fr
- Renforcer notre présence sur les réseaux sociaux pour obtenir 100 000 abonnés Facebook et Instagram
  - Adapter les newsletters fédérales à nos différents publics-cibles
  - Mutualiser les outils informatiques avec les comités
- Développer notre politique d'appel à la générosité du public pour atteindre 150 000 € de dons

**AMBITION :**  
INTÉRESSER LES  
DIFFÉRENTS  
PUBLICS DE  
RANDONNEURS  
AUX PRODUITS  
ET SERVICES  
FÉDÉRAUX

6

Balises 20 - mars 2016  
**Balises**





7

**AMBITION :**  
DÉVELOPPER DES OFFRES VERS LES PUBLICS FRAGILES ET LES JEUNES

**ACTIONS :**

- Intégrer le dispositif « Sport sur ordonnance » et accroître le nombre d'animateurs formés à cet encadrement spécifique
- Consolider l'offre de la fédération vis-à-vis des adolescents en multipliant les opérations « Des ailes à tes baskets »



**ACTIONS :**

- Consolider les partenariats existants : partenaires privés, publics, fédéraux, associatifs et sportifs
- Initier des partenariats avec d'autres fédérations sportives
- Accompagner les comités dans le développement de partenariats à l'échelle des territoires

**AMBITION :**  
DANS UN ESPRIT D'OUVERTURE ET D'ALLIANCES, AMPLIFIER LES RELATIONS FORMELLES ET INFORMELLES

8

9

**AMBITION :**  
PARTICIPER AU RAYONNEMENT DES SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS À L'INTERNATIONAL

**ACTIONS :**

- Développer des relations avec les acteurs européens et mondiaux de la randonnée
- Proposer notre expertise sur les itinéraires, les pratiques et la formation à d'autres pays



**ACTIONS :**

- Accompagner les comités autour de 4 axes : vie associative, numérique, relations avec les collectivités, professionnalisation des structures
- Missionner les administrateurs élus au sein du collège des territoires pour fluidifier les relations entre les comités départementaux et régionaux et entre les comités et le national
- Développer les emplois, les services civiques volontaires au sein des structures fédérales et consolider les compétences des dirigeants employeurs

**AMBITION :**  
ŒUVRER EN COHÉRENCE ET COMPLÉMENTARITÉ À CHACUN DES NIVEAUX DE LA FÉDÉRATION, RENFORCER L'AUTONOMIE FINANCIÈRE DES COMITÉS ET LA PROFESSIONNALISATION DU RÉSEAU FÉDÉRAL

10



**REPÈRES 2017**

- 242 500 adhérents dont 62 % de femmes
- 20 000 bénévoles dont 8 500 baliseurs et 10 000 animateurs
- 110 Comités départementaux et régionaux
- 3 500 clubs affiliés
- 180 000 kilomètres de sentiers balisés dont 93 000 km de GR® et GR® de Pays, 13 000 km de GR® européens et 35 200 km de PR labellisés.
- 230 topo-guides® de randonnée, dont 88 décrivant des GR® et GR® de Pays, 111 décrivant des PR. 245 000 exemplaires diffusés par an.
- 1 magazine : *Passion Rando* disponible en kiosque et sur abonnement, diffusé à 70 000 exemplaires dont 37 000 auprès d'abonnés.
- 2 sites web : [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr) et [www.MonGR.fr](http://www.MonGR.fr)



Fédération Française de la Randonnée Pédestre  
64, rue du Dessous des Berges  
75013 Paris - tél. 01 44 89 93 90

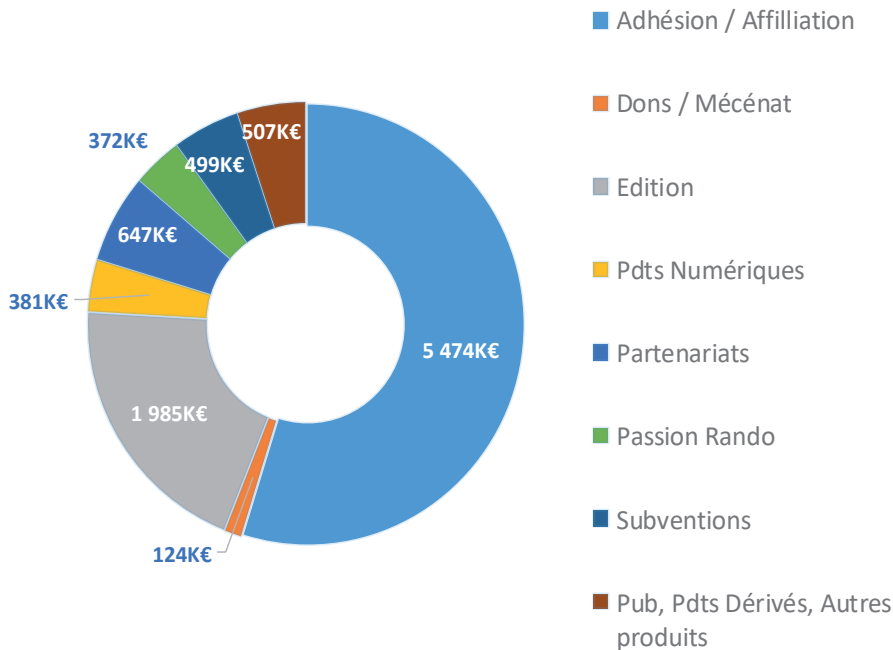
f ffrandonnee  
twitter ffrandonnee  
Centre d'information : tél. 01 44 89 93 93

VOTRE CONTACT LOCAL

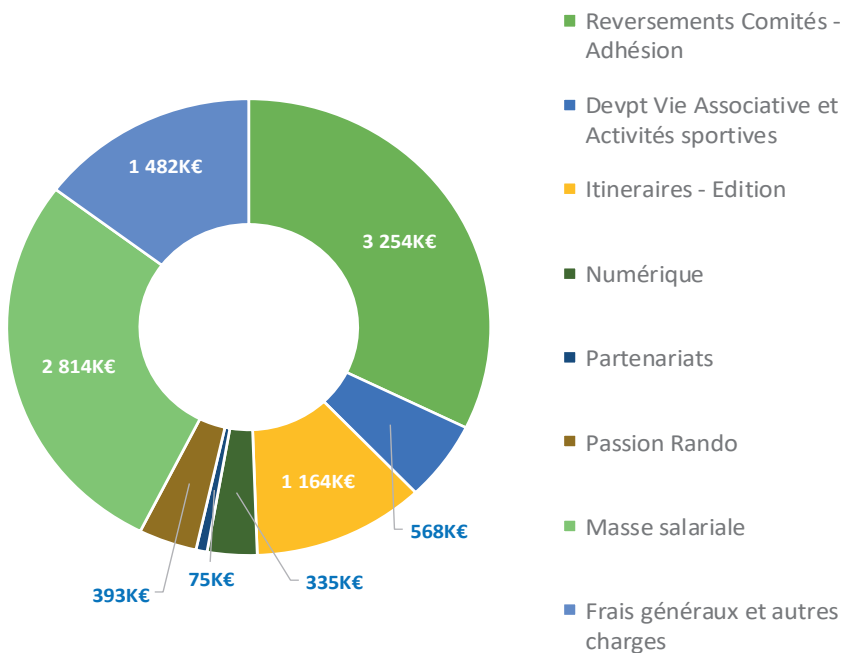
# Ressources et dépenses principales 2017

Produits et charges d'exploitation hors financier et exceptionnel

2017 - Ressources - Exploitation (9 991 k€)



2017 - Utilisation des Ressources - Exploitation (10 085 k€)



Ratio d'indépendance financière

**87,28%**

Immobilisations (in) corporelles : net

**1 284 k€**

## Chiffres clés

**242 500** licenciés

62% de femmes

**20 000** Bénévoles

**8 500** baliseurs

**110** comités

**3500** Clubs

**10 000** animateurs



**180 000 km** de sentiers balisés

**93 000 km** de GR® homologués

**32 500 km** de PR labellisés

**230** Topoguides

**37 000** abonnés Passion Rando



**45** Salariés

**5** Conseillers techniques et sportifs

# LA FFRANDONNÉE ET SES PARTENAIRES



## PARTENAIRES PUBLICS



## PARTENAIRES OFFICIELS





## PARTENAIRES

Comités, clubs, adhérents, bénéficiez de tarifs préférentiels chez les partenaires fédéraux, pour votre pratique de la randonnée avec votre club mais aussi pour vos séjours à titre personnel (en solo, entre amis ou en famille) [www.ffrandonnee.fr-rubrique-partenaires](http://www.ffrandonnee.fr-rubrique-partenaires).

### VOYAGISTES



VOYAGE PERSONNEL  
OU EN CLUB :  
- 4%.

Bonus séjour club :  
50% de réduction  
pour l'accompagnateur FFRandonnée



VOYAGE PERSONNEL  
OU EN CLUB :  
- 4%.

Bonus séjour club :  
50% de réduction  
pour l'accompagnateur FFRandonnée



AIR AUSTRAL

- 5%.

de remise sur les vols  
Métropole-La Réunion

Consultation et réservation à [paris@air-austral.com](mailto:paris@air-austral.com)

### ÉQUIPEMENTIERS



ACHAT PERSONNEL  
OU COMMANDE CLUB :  
- 15%

(tarifs remisé sur sélection de  
produits [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr) et  
[www.MonGR.fr](http://www.MonGR.fr))  
Code partenaire  
FFRANDONNEE2017  
sur [www.vertical.fr](http://www.vertical.fr)



ACHAT PERSONNEL  
OU COMMANDE CLUB :  
- 10%

(tarifs remisé sur sélection de  
produits [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr) et  
[www.MonGR.fr](http://www.MonGR.fr))  
Code partenaire  
FFRANDONNEE2016  
sur [www.bvsport.com](http://www.bvsport.com)



TARIFS PRÉFÉRENTIELS  
SUR UNE LARGE GAMME  
DE BÂTONS DE MARCHÉ ET  
ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES.  
entre -15% et - 20%

## VILLAGES VACANCES



Séjour individuel : - **6 à 10%**  
Séjour club : - **10% de réduction**



Séjour individuel : - **10%**  
Séjour club : - **5% sur tarif groupe**



Séjour individuel : **jusqu'à - 25%**  
Séjour club : **tarif privilégié.**



Séjour individuel : **jusqu'à - 15%**  
Séjour club : **tarif privilégié**



Séjour individuel et séjour club FFRandonnée : - **10%**



Séjour individuel et séjour club : **jusqu'à - 17%**



Séjour individuel et séjour club : - **10%**



Séjour individuel : **jusqu'à -12%**  
Séjour club FFRandonnée : -**9%**



Séjour individuel : - **10%**  
Séjour club : - **5%**



Séjour individuel : **10%**  
Séjour club : - **5%**



Séjour individuel : **jusqu'à -30%**  
Séjour club : **jusqu'à -40%**

## RÉSEAU HÔTELIER



Marques de **seh** UNITED HOTELIERS

Séjour individuel : - **10%**  
Séjour club : - **5% sur le tarif groupe.**

*Finally,*  
*it's not so bad*  
**D'EN AVOIR**  
**PLEIN LE DOS**



*More*  
**GR**.fr

La Rando avec un grand [G]R

*More*  
**GR**.fr **FFRandonnée**   
*les chemins, une richesse partagée*  
[www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

Fédération française de la randonnée pédestre  
64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS • Tél. : 01 44 89 93 90